

POPSU

MAGALI TALANDIER

L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE ORDINAIRE

INVISIBLE, OUBLIÉE, ESSENTIELLE

autrement

Sommaire

Les travailleurs essentiels
et oubliés des métropoles

9

Économie métropolitaine,
économie d'excellence ?

17

Redéfinir les fondements
d'une économie métropolitaine

33

L'EMO : quels enjeux
pour les métropoles ?

49

Les métropoles françaises
face à l'EMO

65

L'EMO,
une économie résiliente

101

Quels enseignements
pour l'action ?

121

Note méthodologique

131

Les travailleurs essentiels et oubliés des métropoles

++++

Au sortir de la crise de 2008, on attend des métropoles qu'elles relancent la croissance économique des nations. Relais locaux de dynamiques économiques globales, elles disposent d'atouts, d'avantages comparatifs, qui génèrent des «économies d'agglomération», pour reprendre les termes des économistes. Attirant les travailleurs qualifiés, concentrant les activités à haute valeur ajoutée, les métropoles sont alors assimilées à des locomotives, susceptibles d'entraîner dans leur sillage les autres territoires. Ce récit métropolitain s'est accompagné, dans le cas français, d'une réforme des collectivités locales à travers la loi Maptam de 2014 dédiée à la modernisation de l'action publique territoriale et à l'affirmation des métropoles. La création des métropoles, nouvelles collectivités territoriales aux compétences accrues, se décline en enjeux d'attractivité, de compétitivité, mais également de solidarité

territoriale, puisque les métropoles sont génératrices de flux de richesse qui irriguent les autres territoires. Depuis, cette narration a fait l'objet de nombreuses controverses et critiques, à l'instar des travaux menés par Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti qui dénoncent le mythe de la CAME (compétitivité, attractivité, métropolisation, excellence). De son côté, un auteur comme Guillaume Faburel accuse les métropoles d'être « barbares ». Les thèses de Christophe Guilluy dénoncent, enfin, une fracture territoriale grandissante entre les métropoles et le reste du territoire. La réalité est plus complexe. Cependant, les discours opposant les métropoles – et sans doute plus encore Paris – au reste du territoire national sont tellement performatifs qu'il devient difficile d'objectiver les débats. Pourtant, les inégalités de revenus à l'échelle du territoire n'ont cessé de diminuer en France depuis trente ans et les revenus par habitant sont aujourd'hui largement plus élevés dans les espaces périurbains que dans les centres d'agglomération (à l'exception notable de Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes¹). Ainsi, les fractures métropole-périphérie sont moindres que celles que l'on peut constater entre certaines grandes régions françaises. Si le mouvement des Gilets jaunes a cristallisé le discours de la fracture géographique, les faits, là encore, ne sont pas si évidents. Les enquêtes menées par les politistes² auprès des réseaux sociaux de Gilets jaunes n'ont pas permis de déterminer

une géographie spécifique des membres du mouvement. En revanche, on sait que les actifs précaires, à savoir les travailleurs qui ne parviennent pas à vivre décemment de leur métier, ou encore les femmes seules avec enfants, y étaient largement surreprésentés. La problématique nous semble donc à la fois sociale, voire sociétale, et non exclusivement spatiale. Or, ces travailleurs, essentiels mais invisibilisés, sont majoritaires dans l'économie des grandes aires urbaines et constituent l'une des caractéristiques de ce que nous appelons l'économie métropolitaine ordinaire. Cet ouvrage leur est consacré.

Une réinvention nécessaire des métropoles

Ainsi, les métropoles, mais aussi, nous le verrons, les espaces périmétropolitains, ont un rôle majeur à jouer pour tenter de « rendre service à ceux qui nous rendent des services³ ». À peine dix ans après leur création, les métropoles sont déjà appelées à se réinventer. Chefs de file de la cohésion territoriale selon Jacqueline Gourault⁴, on attend aujourd'hui d'elles, non plus de faire face à une crise économique comme en 2008, mais de prouver qu'elles peuvent encore être des espaces habitables, au sens social et écologique du terme. Ainsi, ce n'est pas tant leur éventuel manque ou perte de compétitivité qui inquiète, mais plutôt la question de leur (in)habitabilité. Exode

urbain, désir de villes moyennes, droit à la petite ville... font fantasmer chercheurs et journalistes dans une société où les villes se retrouvent être les mal-aimées du «monde d'après». En attendant ce grand déménagement, bien timide pour l'instant⁵ mais que certains tenants de la fracture appellent de leurs vœux, les métropoles doivent s'engager pleinement dans la mise en œuvre de la transition écologique et sociale, en lien avec les territoires environnants. Elles doivent être en capacité d'accroître la résilience des systèmes urbains face aux crises et de répondre aux besoins d'hospitalité et d'accueil, y compris vis-à-vis des populations réfugiées.

Changement de paradigme économique

Tous ces enjeux exigent de revoir nos modèles et outils d'analyse, notamment dans le champ de l'économie. Circulaire, plus collaborative, plus solidaire, plus sobre, décarbonée, l'économie doit se réinventer pour parvenir à concilier enjeux sociaux et environnementaux. Dans ce contexte, il est important de reconsidérer nos définitions, nos diagnostics, mais également les priorités de l'action territoriale. En matière d'économie, les métropoles se distingueraient par une forme d'élitisme des emplois offerts et des activités présentes. Les exemples de travaux et d'études qui valorisent cet aspect sont nombreux.

Ces travailleurs,
essentiels mais invisibilisés,
sont majoritaires
dans l'économie
des grandes aires urbaines
et constituent l'une
des caractéristiques
de ce que nous appelons
l'économie métropolitaine
ordinaire.

Des services dits supérieurs à l'existence d'une classe créative⁶, en passant par les activités de services à haute intensité cognitive (*knowledge intensive business services* - KIBS), nous disposons d'un panel conceptuel, méthodologique et opérationnel exhaustif pour définir et accompagner l'essor d'une économie dite métropolitaine et implicitement associée à l'«excellence». Ainsi, en France, les fonctions économiques métropolitaines ont été définies de façon tautologique en se basant sur les emplois de cadres des fonctions surreprésentées dans les grandes aires urbaines⁷. L'économie de métropole se réfère aussi souvent à l'économie de la connaissance⁸, considérée comme productive, exportatrice et bien sûr à haute valeur ajoutée. Cette partie émergée de l'iceberg est connue et soutenue par les acteurs publics et privés. Mais qu'en est-il des autres secteurs? Des activités ordinaires, des travailleurs invisibles, oubliés et pourtant essentiels au bon fonctionnement de nos métropoles?

Ce texte propose une relecture de l'économie des métropoles françaises non plus par le haut, par l'extraordinaire, mais au contraire repensée depuis un ensemble de secteurs ordinaires et essentiels. Comment définir et caractériser cette économie métropolitaine ordinaire (EMO)? Quels sont ses enjeux, ses besoins, ses spécificités? Quel rôle joue-t-elle dans les dynamiques de résilience territoriale? Quels possibles leviers d'action pour les territoires?

-
- 1 Magali Talandier, « Métropolisation et inégalités territoriales: bilan de trente années de recomposition territoriale », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 1, n° 28, 2021, p. 128-136.
 - 2 Pierre C. Boyer, Thomas Delemotte, Germain Gauthier, Vincent Rollet et Benoît Schmutz, « Les déterminants de la mobilisation des Gilets jaunes », *Revue économique*, vol. 71, n° 1, 2020, p. 109-138.
 - 3 Phrase citée par l'une des participantes au workshop que j'ai eu le plaisir d'animer avec Manon Loisel en 2021 sur le thème de l'économie métropolitaine ordinaire. Les résultats de ce travail organisé par La Fabrique de la métropole de Bordeaux sont disponibles en ligne: « Reconstituer l'ordinaire métropolitain, un enjeu économique pour le territoire de l'agglomération bordelaise ? », Lafab-bm.fr, octobre 2021.
 - 4 Jacqueline Gourault, « Les métropoles, maillons essentiels de la cohésion des territoires », *Liberation.fr*, septembre 2021.
 - 5 Hélène Milet, Aurore Meyfroidt et Eva Simon, « Exode urbain ? Petits flux, grands effets: les mobilités résidentielles à l'ère (post-)Covid », *Urbanisme-puca.gouv.fr*, 2022.
 - 6 Richard Florida, *Cities and the Creative Class*, New York-Londres, Routledge, 2005.
 - 7 Magali Talandier, « Métropolisation et inégalités territoriales », art. cité.
 - 8 Magali Talandier, « (In)capacité métropolisante de l'économie de la connaissance », dans Élisabeth Campagnac-Asche (dir.), *Économie de la connaissance: une dynamique métropolitaine ?*, Paris, Le Moniteur, 2015, p. 10-17.

Économie métropolitaine, économie d'excellence ?

++++

S'il n'existe pas de définition officielle de l'économie métropolitaine, un certain nombre de caractéristiques communes aux grandes agglomérations du monde ont pu être mises en évidence par les chercheurs en science régionale⁹. De ces travaux ressortent au moins trois critères essentiels, trois fondamentaux des systèmes économiques métropolitains : tout d'abord, une forme d'élitisme des travailleurs qui se traduit par une concentration des cadres dans les grandes agglomérations du monde ; ensuite une part plus importante de secteurs dits cognitifs ; enfin une capacité productive et exportatrice stratégique pour l'équilibre de la balance commerciale. Selon l'angle adopté, selon la question posée, mais aussi selon les représentations

collectives dominantes, les critères choisis pour définir l'économie métropolitaine diffèrent. Ces choix, a priori purement « techniques », ont en réalité des conséquences sur l'action territoriale.

Économie métropolitaine, économie élitiste ?

En France, l'Insee propose plusieurs classifications pour définir différents types d'économies locales. La base de données de l'analyse fonctionnelle des emplois (AFE) regroupe les professions occupées par des actifs du secteur privé et public en quinze fonctions. Parmi celles-ci, cinq sont associées aux fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprise, gestion et culture-loisirs. Elles sont choisies parce qu'elles sont surreprésentées dans les grandes aires urbaines françaises, mais aussi parce que la part de cadres dans l'emploi y est supérieure. Le commerce, très concentré dans les agglomérations, n'est pas considéré comme une fonction métropolitaine, car le taux de cadres reste faible dans ce type de secteurs. Ces choix dépendent et conditionnent à leur tour les représentations collectives de ce qui définit une économie métropolitaine.

Parmi ces cinq fonctions, des emplois apparaissent particulièrement « stratégiques », pour reprendre le vocabulaire de l'Insee. Il s'agit des

cadres des fonctions métropolitaines (CFM) : les chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, ainsi que les cadres qui travaillent dans l'une des cinq fonctions métropolitaines. Les CFM ont remplacé la notion d'emploi métropolitain supérieur (EMS) auparavant privilégiée par l'Insee.

On voit donc que le caractère stratégique, voire supérieur (EMS), de l'économie métropolitaine repose sur des représentations qui guident les choix statistiques, et inversement. La sélection de certaines catégories socioprofessionnelles comme *input* et *output* de la métropolisation devient dès lors tout à fait discutable.

Ces données font partie des indicateurs vedettes des diagnostics territoriaux qui viennent éclairer l'action publique locale (et nationale). Le taux de CFM dans l'emploi local est assimilé à la capacité de rayonnement, d'innovation et d'attractivité d'un territoire, ce qui sous-entend qu'il conditionne aussi la performance du développement économique local. Pourtant, nous avons vu que ces fonctions sont par construction sur-représentées dans les grandes aires métropolitaines. Les résultats issus de ces analyses ne peuvent donc que démontrer l'efficacité plus importante des métropoles ou autres villes de grande taille en matière d'économie ! Ces constructions tautologiques découlent et entretiennent des représentations erronées, qui, selon nous, alimentent et biaisent le sentiment de fracture. Le même type de raisonnement prévaut lorsque l'on évoque le concept – là encore très critiquable – de

«ville intelligente¹⁰». Définir l'économie des métropoles par l'élitisme de ses actifs est plus un choix «politico-statistique» qu'une réalité. Aujourd'hui, 73 % des emplois occupés dans les métropoles ne sont pas des emplois de cadres! Le fait que ce taux atteigne 87 % en dehors des métropoles confirme la concentration de ce type d'emplois dans les métropoles. Mais cela ne peut suffire pour associer de façon hégémonique l'économie des métropoles aux emplois qualifiés et la société métropolitaine à un groupe de privilégiés.

Économie métropolitaine, économie cognitive ?

La ville intelligente, définie par l'usage des TIC et des data pour gérer efficacement les ressources et les réseaux, a son modèle économique, à savoir l'économie de la connaissance¹¹. Ce terme fait référence à des secteurs à forte intensité technologique, impliquant une interaction entre science, recherche et industrie. Si l'on n'en connaît pas précisément les contours, les variables le plus souvent utilisées pour caractériser ce type d'économie sont liées – comme précédemment – aux types de professions (CFM), au nombre de brevets déposés par habitant, ou bien encore à la présence d'activités de services à haute intensité cognitive, à savoir les KIBS. Devant leur importance grandissante dans les économies modernes, de nombreux auteurs ont cherché à mieux caractériser les KIBS

afin d'étudier leur impact sur la croissance des villes et des régions¹². Ils constituent à la fois les leviers et les coproducteurs d'innovation¹³, indiquent la qualité des services urbains, la présence de fonctions supérieures¹⁴, et déterminent l'existence de réseaux urbains de la connaissance¹⁵. De plus, tous les travaux empiriques menés sur le sujet convergent vers un même résultat : les KIBS sont en grande majorité situés dans les grandes zones métropolitaines¹⁶ ou dans certaines villes clés (grandes, même si pas nécessairement les plus grandes)¹⁷. De telles régularités géographiques ont à la fois initié et renforcé les arguments qui lient les villes et la connaissance¹⁸. Les métropoles concentrent donc un noyau critique de travailleurs du savoir¹⁹, ce qui conduit à des processus cumulatifs de développement des activités cognitives. Les KIBS s'installent dans les villes parce qu'ils y trouvent un avantage (notamment une main-d'œuvre qualifiée)²⁰; les travailleurs qualifiés s'y installent en raison de la forte concentration de ce type d'emplois. Ces processus en spirales²¹ participent à la métropolisation²². Le contexte actuel d'essor du télétravail pourrait venir contrebalancer ce type de phénomènes. En effet, les dernières estimations réalisées montrent que 29 % des emplois sont compatibles avec le télétravail²³. Une analyse plus détaillée a permis de décliner ces taux potentiels par CSP. Ainsi, 78 % des cadres occupent une profession adaptée au télétravail, alors même que ce taux n'est que de 29 % pour les employés, 25 % pour les professions intermédiaires,

et tombent en deçà de 15 % pour les autres catégories (ouvriers, etc.). La géographie de ces télétravailleurs potentiels est également instructive, puisque sans grande surprise la région francilienne se détache avec près d'un emploi sur deux à Paris compatible avec une modalité de télétravail ou bien encore 44 % à Saclay. Si ces dynamiques sont indéniables, il est important de s'intéresser aussi aux autres réseaux d'innovation et aux autres types de travailleurs. Deux auteurs très connus pour leur recherche sur les KIBS en milieu métropolitain ont récemment développé des travaux visant à révéler les réseaux de connaissance et d'innovation en milieu rural²⁴. Shearmur et Doloreux insistent sur le fait que bien qu'existante la littérature sur les innovations rurales n'a pas encore eu beaucoup d'impact sur les penseurs de l'urbain, qui considèrent que les grandes villes restent les principaux générateurs et diffuseurs d'innovations et de connaissances²⁵.

Économie métropolitaine, économie productive ?

Sphère productive et sphère présenteielle

Enfin, la dernière idée reçue est celle qui assimile l'économie métropolitaine à une économie nécessairement productive, et donc exportatrice et globalisée. À partir des années 1970, tandis que l'industrie traditionnelle se recentrait progressivement sur sa fonction principale de production, les

services – pour partie externalisés – se développaient en parallèle. Cette désindustrialisation en trompe-l'œil²⁶ a eu pour conséquence de brouiller les frontières entre industrie et services. Dans nos économies contemporaines, l'économie productive comprend donc un ensemble de fonctions allant de la fabrication aux activités de services « connexes » qui participent à la production d'un bien, le plus souvent destiné à être exporté. À travers l'aménagement du territoire et le développement économique, les métropoles ont à mettre en œuvre des politiques publiques d'accompagnement pour répondre aux besoins d'organisation de l'appareil productif exportateur. Pour qualifier les emplois productifs, l'Insee propose une classification en deux catégories, à savoir une sphère productive et une autre appelée « présenteielle ». Les activités présenteielles sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans un territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes. La sphère productive est définie « selon la logique qui induit la localisation de ses activités, c'est-à-dire les entreprises dont les secteurs sont orientés vers les marchés extérieurs ». Selon l'Insee, « cette partition permet de mieux comprendre les logiques de spécialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des

processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires». La sphère productive concerne aussi bien des secteurs industriels mondialisés que des services aux entreprises à haute intensité cognitive (KIBS), ou bien encore des activités de services ordinaires tournés vers un marché local (entretien, sécurité, etc.).

Évolution des emplois de la sphère productive

La Figure 1 montre la répartition et l'évolution de ces deux sphères à l'échelle des métropoles et des autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) français.

Ce graphique montre que l'emploi total a augmenté de 25 % au cours de la période en France. Ce taux de progression est quasi équivalent à l'échelle des métropoles qu'à celle des autres EPCI, ce qui peut étonner en première lecture, tant la concentration des emplois dans les métropoles a été mise en avant par la plupart des auteurs d'économie régionale et urbaine. Derrière ces évolutions comparables, on note en réalité une recomposition des dynamiques. Si l'on observe les deux sphères par type de territoires, on constate que les métropoles enregistrent une croissance continue des emplois productifs de 1999 à 2013, contribuant à leur maintien à l'échelle nationale au cours de cette période. Après 2013, l'essor des emplois productifs dans les métropoles s'accélère. Dans les autres EPCI,

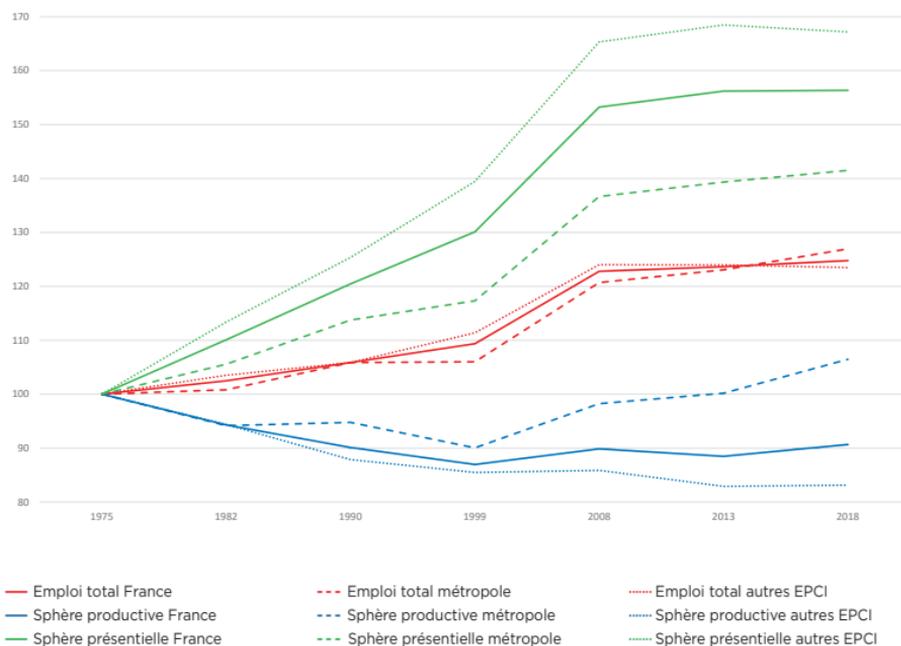
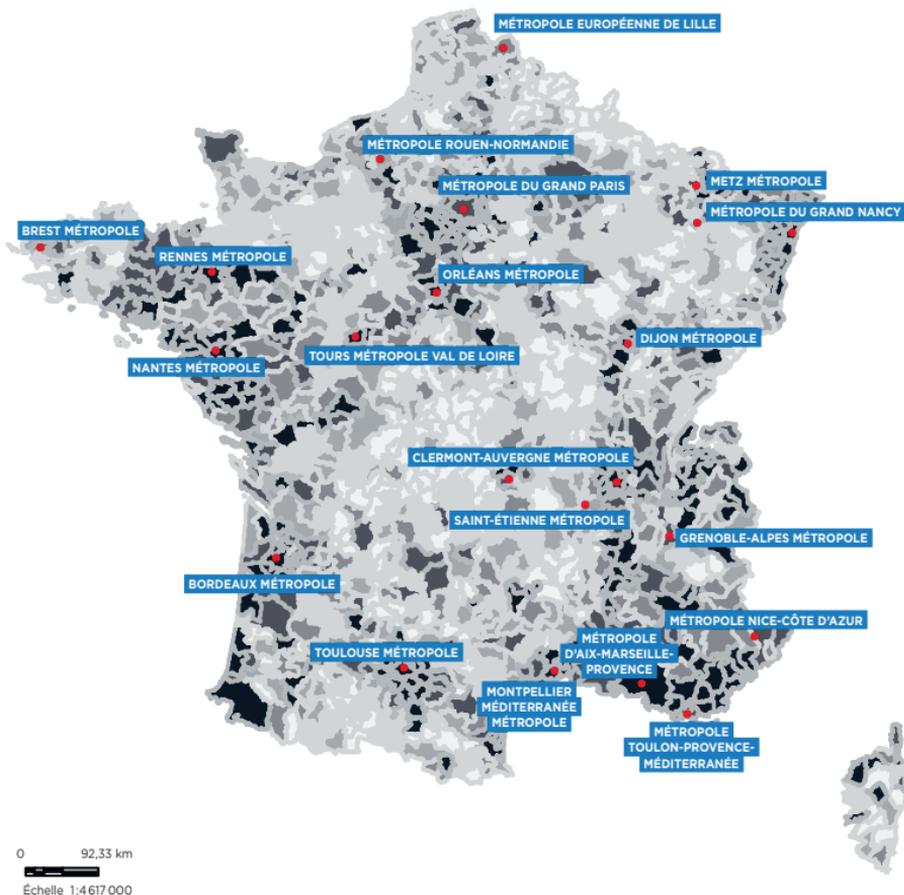


FIGURE 1

ÉVOLUTION DES EMPLOIS PAR SPHÈRE ET PAR TYPE D'EPCI DEPUIS 1975, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE (BASE 100 EN 1975)

après des décennies de déclin, on note une légère inflexion après 2013, suivant le processus de réindustrialisation à l'œuvre en France, et plus généralement en Europe, depuis quelques années²⁷. À l'inverse, l'emploi présentiel suit les dynamiques de population et connaît une croissance bien plus rapide dans les EPCI non métropolitains jusqu'en 2008, plus modérée ensuite. Si ces courbes témoignent d'une concentration des activités productives dans les métropoles françaises, ces données de l'Insee ne nous permettent pas de savoir si ces activités sont exportatrices, s'il s'agit d'activités tertiaires ou manufacturières, reposant sur une main-d'œuvre qualifiée ou non. Notons que ces moyennes cachent, comme toujours, d'importantes disparités territoriales. Ainsi, l'emploi productif a triplé au cours de la période à Montpellier, plus de doublé à Toulouse, progressé de 70 % à Nantes ou Rennes, tandis qu'il diminue à Saint-Étienne, Rouen, Lille, Toulon, Nancy, Clermont-Ferrand, mais également à Paris. Enfin, la Carte 1 permet de souligner les effets régionaux de ces dynamiques. Ainsi, bien plus qu'une concentration dans les métropoles, la dynamique de la sphère productive sur le long terme souligne en réalité l'essor de ce type d'activités dans l'ouest de la France, dans la région toulousaine, dans tout le quart sud-est, en Alsace, le long de la vallée du Rhône, dans la région francilienne, le long de la Loire... soit dans des régions à forte croissance démographique.

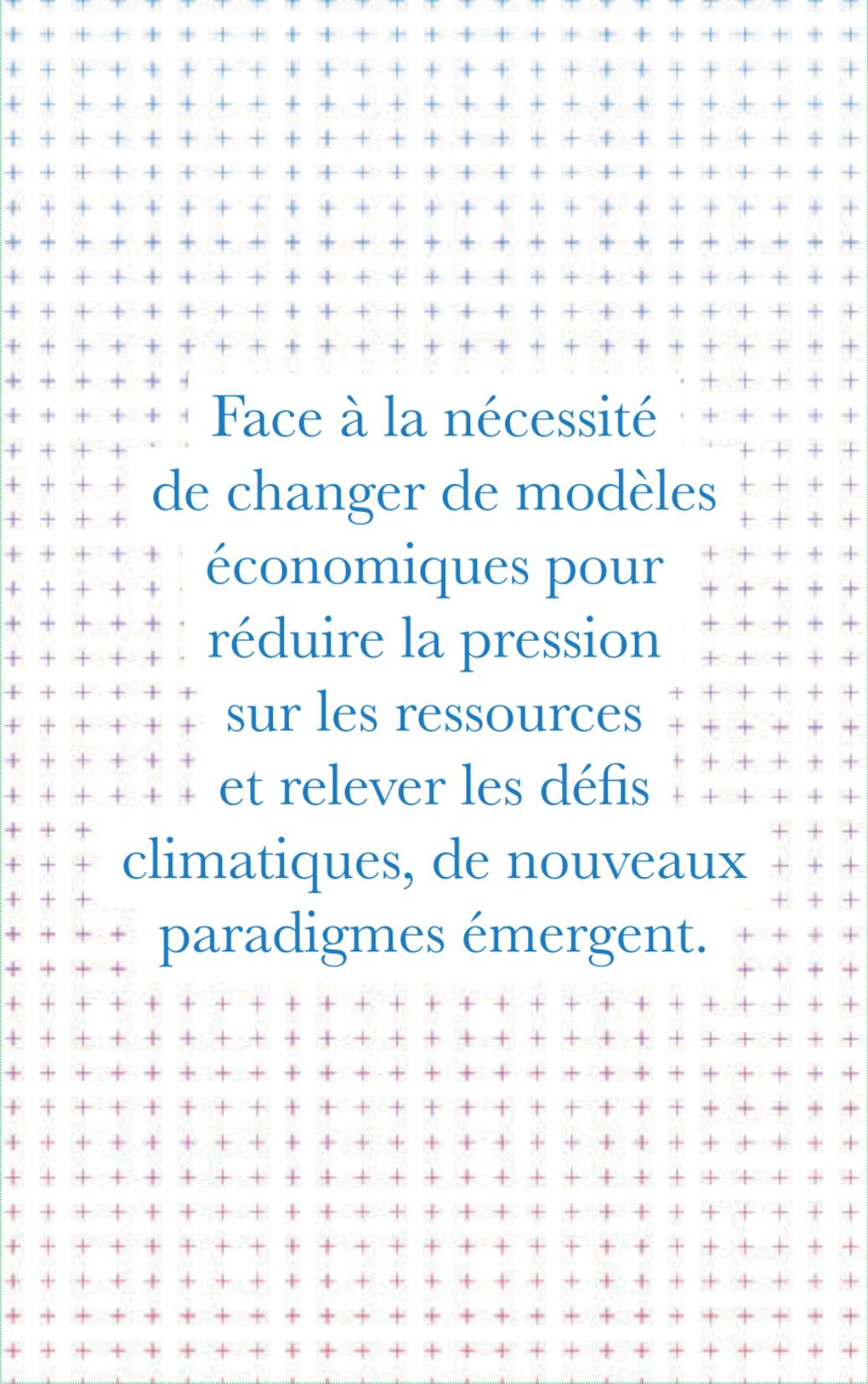


**Variation emplois de la sphère productive
(base 100 en 1975)**

- > 108
- 86 à 108
- 72 à 86
- 58 à 72
- 47 à 58
- 16 à 47

CARTE 1

**ÉVOLUTION DES EMPLOIS DE LA SPHÈRE PRODUCTIVE
DEPUIS 1975 DANS LES EPCI (BASE 100 EN 1975,
DÉLIMITATION DES EPCI EN 2021)**



Face à la nécessité
de changer de modèles
économiques pour
réduire la pression
sur les ressources
et relever les défis
climatiques, de nouveaux
paradigmes émergent.

Enjeux

Trop systématiquement appréhendée par le « haut », par l'extraordinaire, l'économie métropolitaine se caractériserait par la présence d'actifs hyperqualifiés, la surreprésentation d'activités à forte composante cognitive et technologique, ou bien encore par son degré d'ouverture à l'international. Bien que stratégiques, ces différents points ne rendent en réalité que partiellement compte des enjeux socio-économiques d'une métropole. De plus, face à la nécessité de changer de modèles économiques pour réduire la pression sur les ressources et relever les défis climatiques, de nouveaux paradigmes émergent. Résilience, relocalisation, circularité, fonctionnalité... l'économie se réinvente dans les territoires. Or, pour accompagner l'essor de ces nouveaux modèles économiques, tous les types d'emplois sont essentiels, les plus qualifiés (productifs, technologiques) comme les plus simples. Il suffit de se remémorer l'importance des travailleurs essentiels durant la pandémie pour comprendre qu'une économie d'excellence ne peut garantir à elle seule la résilience des systèmes urbains face aux chocs présents et futurs. Comment dès lors redéfinir les fondements d'une économie locale plus résiliente ?

-
- 9 Ludovic Halbert, *L'Avantage métropolitain*, Paris, PUF, 2010, p. 152; Paul Krugman, « Increasing returns and economic geography », *Journal of Political Economy*, vol. 99, n° 3, 1991; Allen J. Scott, *Social Economy of the Metropolis: Cognitive-Cultural Capitalism and the Global Resurgence of Cities*, Oxford, Oxford University Press, 2008; Pierre Veltz et Thomas Paris (dir.), « L'économie de la connaissance et ses territoires », actes du colloque de Cerisy-la-Salle, Hermann, 2011; Pierre Veltz, *Paris, France, monde: repenser l'économie par le territoire*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2012.
 - 10 Richard Shearmur, Mathieu Charron et Filipa Pajevic, « Pourquoi seules les villes sont-elles qualifiées d'intelligentes? Un vocabulaire du biais urbain », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 64, n° 2, 2020, p. 310-322.
 - 11 Jaison R. Abel et Todd Gabe, « Agglomeration of knowledge », *Urban Studies*, vol. 48, n° 7, 2011, p. 1353-1371; Zoltán J. Ács, *Regional Innovation, Knowledge and Global Change*, Londres, Routledge, 2000; Yann Boutang Moulrier, *Le Capitalisme cognitif: la nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007; Paul A. David et Dominique Foray, « An introduction to the economy of the knowledge society », *International Social Science Journal*, vol. 54, n° 171, 2002, p. 9-23; Pierre Veltz et Thomas Paris, *L'Économie de la connaissance et ses territoires*, op. cit.; Élisabeth Campagnac-Ascher (dir.), *Économie de la connaissance*, op. cit.
 - 12 William J. Coffey et Richard G. Shearmur, « The growth and location of high order services in the Canadian urban system, 1971-1991 », *The Professional Geographer*, vol. 49, n° 4, 1997, p. 404-418; Peter W. Daniels, *Service Industries: a Geographical Appraisal*, Londres, Routledge, 1985; Sven Illeris, *The Service Economy: a Geographical Approach*, Londres, Wiley, 1996; Richard Shearmur et David Doloreux, « The geography of knowledge revisited: geographies of KIBS use by

Économie métropolitaine, économie d'excellence ?

- a new rural industry », *Regional Studies*, vol. 55, n° 3, 2021, p. 495-507 ; Philip Cooke, Martin Heidenreich et Hans-Joachim Braczyk (dir.), *Regional Systems of Innovation: the Role of Governances in a Globalized World*, Londres, Routledge, 2004.
- 13 Philip Cooke et Loet Leydesdorff, « Regional development in the knowledge-based economy: the construction of advantage », *The Journal of Technology Transfer*, vol. 31, n° 1, 2006, p. 5-15.
- 14 Saskia Sassen, *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- 15 James Simmie et Simone Strambach, « The contribution of KIBS to innovation in cities: an evolutionary and institutional perspective », *Journal of Knowledge Management*, vol. 10, n° 5, 2006, p. 26-40 ; Peter Taylor et Ben Derudder, *World City Network*, Londres, Routledge, 2015.
- 16 Richard Shearmur et David Doloreux, « The geography of knowledge revisited », art. cité.
- 17 Saskia Sassen, *The Global City*, op. cit. ; Peter Taylor et Ben Derudder, *World City Network*, op. cit.
- 18 Richard Florida, Patrick Adler et Charlotta Mellander, « The city as innovation machine », *Regional Studies*, vol. 51, n° 1, 2017, p. 86-96.
- 19 Tan Yigitcanlar, Koray Velibeyoglu et Cristina Martinez-Fernandez, « Rising knowledge cities: the role of urban knowledge precincts », *Journal of Knowledge Management*, vol. 12, n° 5, 2008, p. 8-20.
- 20 Mario Polèse et Richard Shearmur, *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*, Paris, Economica, 2009.
- 21 Gunnar Myrdal, *Economic Theory and Underdeveloped Regions*, Londres, Gerald Duckworth, 1957.
- 22 Paul Krugman, « Increasing returns and economic geography », art. cité.
- 23 Magali Talandier, « Métropolisation et inégalités territoriales », art. cité.
- 24 Richard Shearmur et David Doloreux, « The geography of knowledge revisited », art. cité ; Philip Cooke, Martin Heidenreich et Hans-Joachim Braczyk, *Regional Systems of Innovation*, op. cit.
- 25 Richard Florida, Patrick Adler et Charlotta Mellander, « The city as innovation machine », art. cité.
- 26 Marjolaine Gros-Balthazard, « L'avenir productif des territoires industriels : analyse de la diversité des trajectoires économiques locales », thèse de doctorat en aménagement de l'espace, urbanisme, Université Grenoble-Alpes, 20 novembre 2018 ; Gabriel Colletis, *L'Urgence industrielle!*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2012.
- 27 Marjolaine Gros-Balthazard et Magali Talandier, « Cooperation, proximity, and social innovation: three ingredients for industrial medium-sized towns' renewal? », *Urban Science*, vol. 4, n° 2, 2020, p. 1-21.

Redéfinir les fondements d'une économie métropolitaine

++++

Le récit métropolitain des trente dernières années s'articule autour des enjeux de compétitivité et d'attractivité dans un monde globalisé. Dans ce modèle, les métropoles constituent des lieux privilégiés d'accès aux ressources stratégiques, à l'image de la main-d'œuvre qualifiée, sources de nouvelles innovations technologiques, et donc de croissance. Face au choc du changement climatique et de ses conséquences, la nécessité n'est plus de raisonner en termes de croissance, mais aussi, voire prioritairement, en termes de soutenabilité. Ce changement d'objectif exige une transformation profonde de nos cadres théoriques et de nos grilles d'analyse.

Trois variables clés dans un monde en compétition

La taxonomie proposée par Glücker et Hammer en 2011 pour décrire la structure des activités de services rend bien compte des cadres de pensée et des préoccupations dans un contexte de compétition globalisée (Figure 2). Leur typologie est fondée sur trois variables jugées déterminantes dans les dynamiques économiques locales. Elle distingue l'orientation de la demande (entreprises versus ménages), l'intensité des connaissances et celle des innovations technologiques. Ces trois dimensions permettraient, selon les auteurs, de saisir les différences sectorielles en termes de croissance, de gains de productivité et d'innovation. Dans ce schéma, les KIBS et les TKIBS (*technological KIBS*) sont jugés comme déterminants, stratégiques, pour assurer la compétitivité économique des territoires.

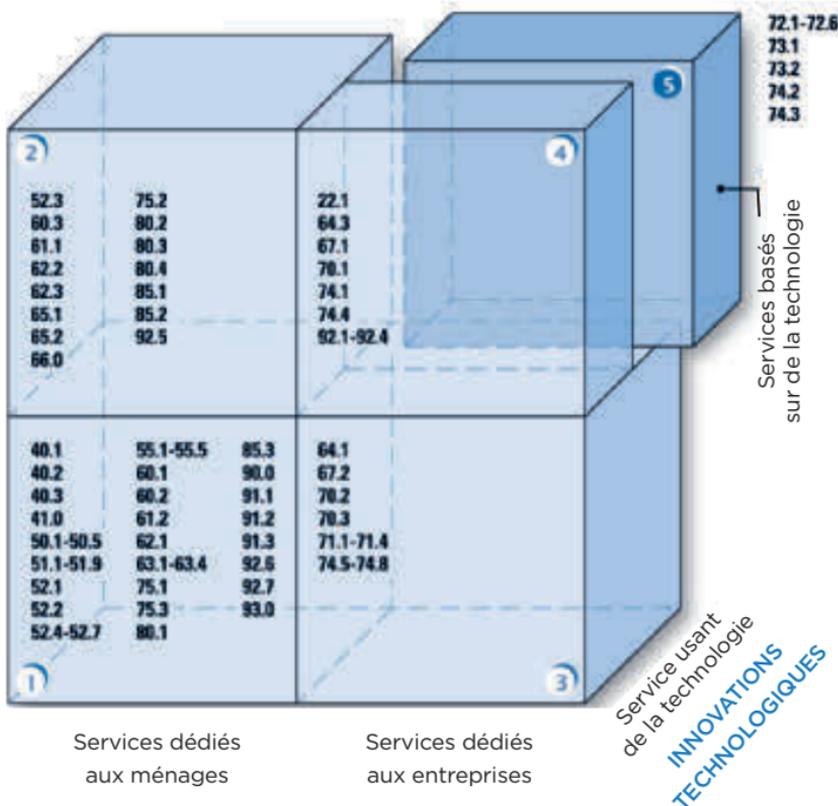
Trois piliers essentiels dans un monde en transition

Projetons-nous à présent dans un monde où l'enjeu premier ne serait plus de définir et de soutenir une économie d'excellence compétitive, comme dans le schéma précédent, mais une économie qui protège l'ensemble du système économique et ses travailleurs. Dans notre schéma,

INTENSITÉ DES CONNAISSANCES

Services basés
sur la connaissance

Services opérationnels



Services dédiés
aux ménages

Services dédiés
aux entreprises

Service utilisant
de la technologie
**INNOVATIONS
TECHNOLOGIQUES**

ORIENTATION DE LA DEMANDE

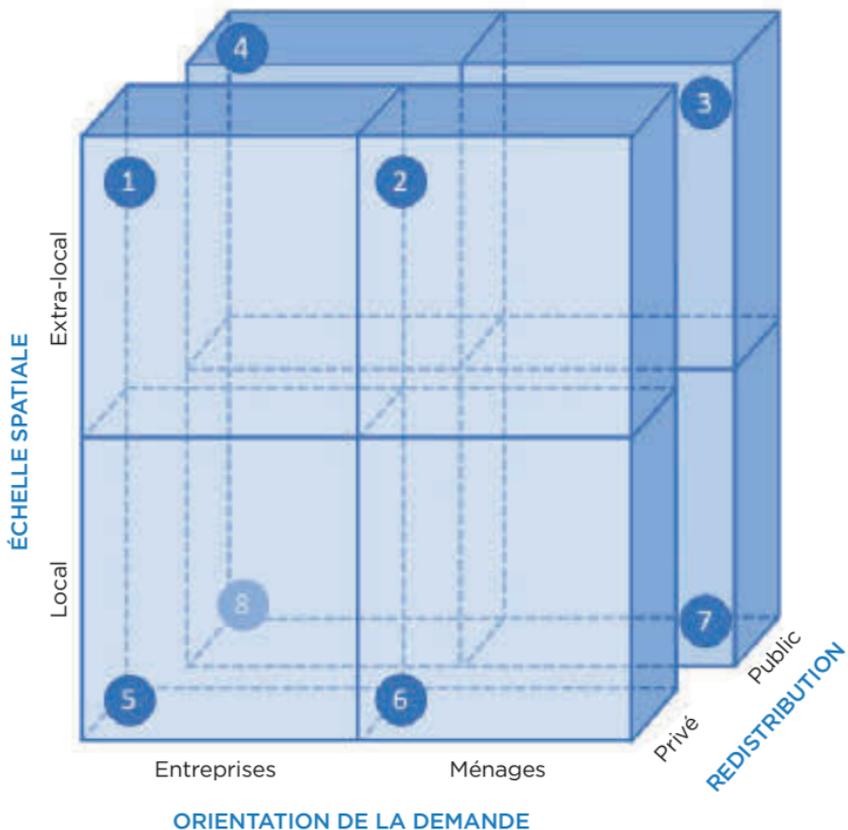
1. Services opérationnels pour les consommateurs (OCS)
2. Services de consommation à forte intensité de connaissances (KICS)
3. Services opérationnels pour les entreprises (OBS)
4. Services à forte intensité de connaissances (KIBS)
5. Services de haute technologie à forte intensité de connaissances (TKIBS)

FIGURE 2
TAXONOMIE DE GLÜCKER ET HAMMER (2011)

le développement économique d'un territoire repose sur des ressources exogènes et endogènes, certes productives, mais également résidentielles et redistributives. Traduit en variables, on obtient la Figure 3. Celle-ci distingue :

- l'origine géographique des ressources mobilisées (ici locale ou extra-locale), dans un souci de durabilité et d'ancrage des activités ;
- les types de besoins satisfaits, à savoir des besoins du côté des entreprises ou des ménages ;
- les leviers de solidarité mobilisés, qui assurent la redistribution publique des richesses.

Huit catégories de flux de revenus apparaissent, quatre pouvant être associées aux bases économiques telles que nous avons pu les mesurer à l'échelle de nombreux territoires français et européens²⁸, ainsi que quatre types d'activités qui participent à la circulation des richesses au niveau local. Ces activités contribuent à la résilience des territoires en assurant des emplois de proximité, non délocalisables, et, nous le verrons, en pleine expansion. Parmi ces différentes activités locales, les LIBS – pour faire référence aux KIBS tant étudiés dans la littérature académique – recouvrent ce que nous appelons ici l'EMO. Une fois cette représentation cubique dépliée, nous pouvons schématiser les chaînes relationnelles entre les différentes parties du modèle (Figure 4).



Bases économiques

1. Base productive privée
2. Base résidentielle et touristique
3. Base publique pour les ménages
4. Base publique pour les entreprises

LIS Local Intensive services (services locaux)

5. LIBS / LIS pour les entreprises (B pour business)
6. LICS / LIS pour les consommateurs (C pour consommateurs)
7. PLICS / LIS publics pour les consommateurs (C)
8. PLIBS / LIS publics pour les entreprises (B)

FIGURE 3

LES PILIERS DE L'ÉCONOMIE LOCALE,
LE RUBIK'S CUBE TERRITORIAL

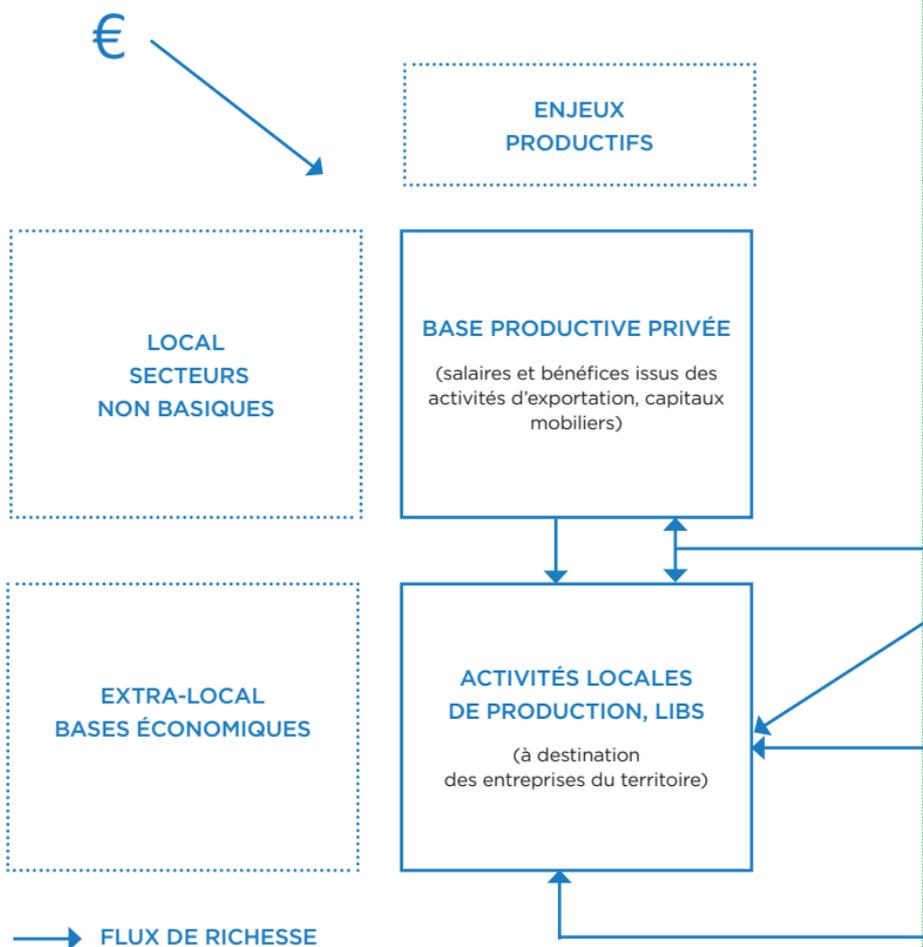


FIGURE 4
APPROCHE HOLISTIQUE DE LA THÉORIE DE LA BASE

**ENJEUX
RÉSIDENTIELS**

**ENJEUX
REDISTRIBUTIFS**

**BASE TOURISTIQUE
ET RÉSIDENNELLE**

(retraites, salaires des navetteurs,
dépenses touristes, visiteurs et
étudiants, revenus fonciers)

**BASE
PUBLIQUE
RÉSIDENTIELLE**

(salaires de la
fonction publique,
revenus sociaux et
remboursements
de soins de santé)

**BASE
PUBLIQUE
PRODUCTIVE**

(aides aux
entreprises versées
extra-locales)

**ACTIVITÉS DE
CONSOMMATION
COURANTE**

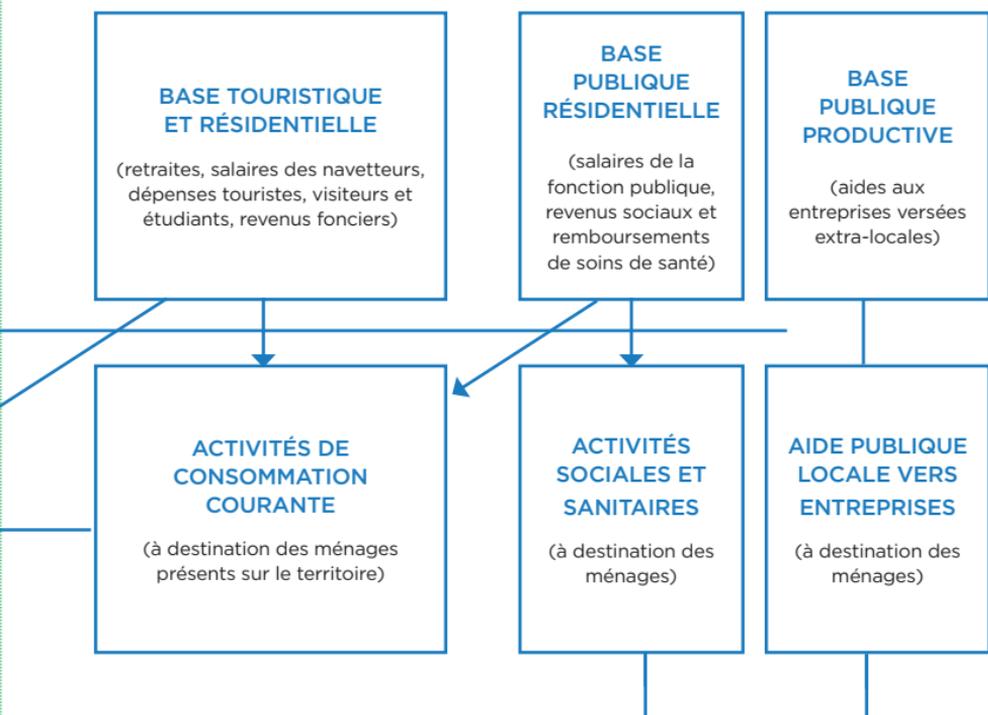
(à destination des ménages
présents sur le territoire)

**ACTIVITÉS
SOCIALES ET
SANITAIRES**

(à destination des
ménages)

**AIDE PUBLIQUE
LOCALE VERS
ENTREPRISES**

(à destination des
ménages)



On retrouve des éléments de la théorie de la base revisitée par Laurent Davezies. Largement étudiées et mesurées en France et ailleurs²⁹, les bases économiques permettent de capter des richesses externes, tandis que les activités locales assurent le partage des richesses, mais également l'ancrage des activités et le recours à des ressources plus proches. Aux bases issues de mécanismes privés, productifs et résidentiels, s'ajoutent les flux provenant de la solidarité nationale à destination des ménages et des entreprises d'un territoire. Ce qui est nouveau dans le schéma que nous proposons ici, c'est l'attention portée au socle du système économique local. Celui-ci comprend les activités marchandes et non marchandes de proximité entièrement dédiées à la satisfaction des besoins des ménages, à savoir ce que l'Insee appelle «la sphère présenteielle», mais également un ensemble de services locaux dédiés aux entreprises, les LIBS. C'est cette partie du modèle, absente du cadre théorique de la base économique, que nous proposons de définir et de caractériser. Le schéma montre le rôle central que joue cette économie productive, non seulement métropolitaine, mais également ordinaire et essentielle. Toutes les autres sources de revenus du territoire sont reliées à ce type de services locaux ordinaires, fondement de notre économie métropolitaine ordinaire (EMO). Comment, dès lors, en déterminer plus précisément les contours ?

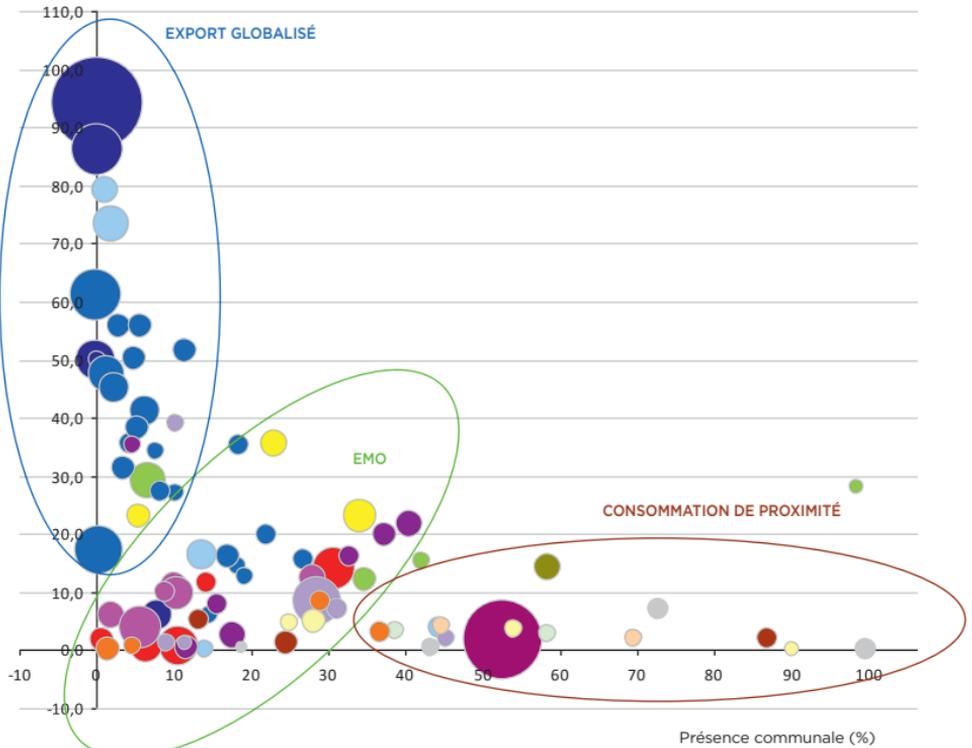
L'EMO, entre export globalisé et consommation de proximité

L'EMO se caractérise par sa capacité à rendre des services aux secteurs économiques du territoire. Approvisionnement, vente, déplacements des salariés au cours de leur journée de travail se passent majoritairement à cette échelle macro-locale, quelque part entre l'extra-national des activités exportatrices et l'hyper-proximité des activités présentes. Chacune de ces échelles de flux ou de circulation des biens, des services, des travailleurs, mobilise des acteurs différenciés et des politiques publiques distinctes. Ainsi, en mettant le critère territorial au cœur de notre analyse, trois fonctions économiques se dessinent :

- les fonctions d'exportation globalisée ;
- les fonctions de consommation de proximité ;
- mais également des fonctions de services productifs ordinaires, non globalisées, qui constituent ce que nous avons appelé l'EMO dans une étude réalisée pour le PUCA en 2015 sur l'Île-de-France³⁰.

Ces échelles de flux sont appréhendées à travers le croisement de deux variables (Figures 5 et 6). D'une part, la part du chiffre d'affaires réalisée à l'export renseigne sur la capacité exportatrice des activités économiques, et, d'autre part, le taux de présence communale³¹ calculé pour chaque secteur témoigne d'une recherche de proximité vis-à-vis des ménages.

Part du chiffre d'affaires
à l'export (en %)



- Agriculture et industrie agroalimentaire
- Industrie extractive
- Industrie manufacturière
- Transports en entreposage
- Production et distribution électricité, eau ; collecte déchets
- Commerce de gros
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Activités de services administratifs et de soutien
- Construction
- Commerce de détail
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres activités de services aux ménages

FIGURE 5

L'EMO, ENTRE EXPORT GLOBALISÉ ET CONSOMMATION DE PROXIMITÉ

La taille des ronds est proportionnelle à la valeur ajoutée par emploi par secteur

Part du chiffre d'affaires
à l'export (en %)

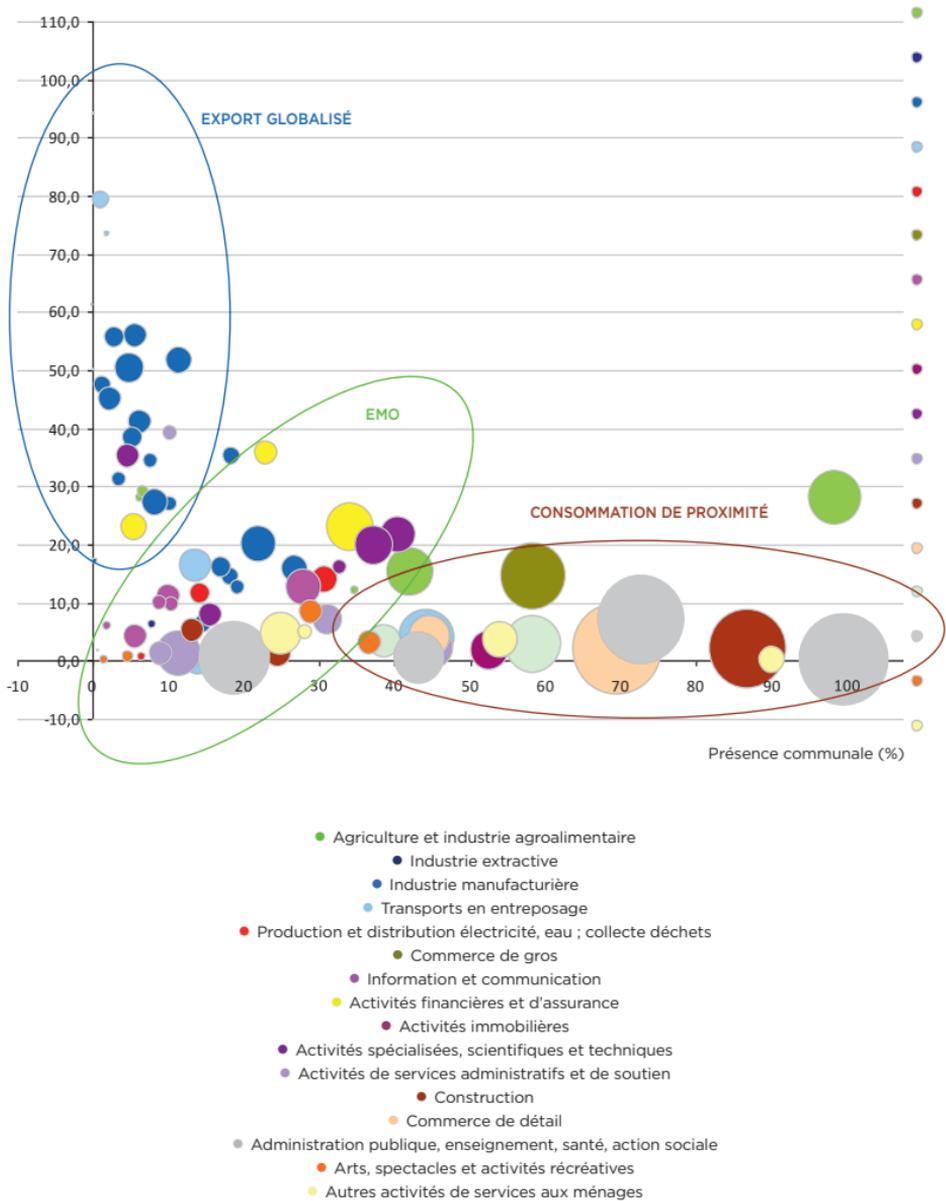


FIGURE 6

L'EMO, ENTRE EXPORT GLOBALISÉ ET CONSOMMATION DE PROXIMITÉ

La taille des ronds est proportionnelle au nombre d'emplois par secteur

Calculées pour sept cents secteurs d'activités différents, ces deux variables croisées mettent en évidence un continuum décroissant de secteurs : de ceux globalisés, extrêmement concentrés dans l'espace, à ceux diffus et dédiés à une consommation locale. L'analyse détaillée des secteurs ainsi répartis permet de distinguer les activités tournées vers les marchés internationaux, créatrices de valeur ajoutée (voir la taille des cercles sur la Figure 5), et celles dédiées à la consommation de proximité, génératrices d'emplois (voir la taille des cercles sur la Figure 6). Entre les deux, l'EMO regroupe des activités à faible capacité exportatrice (moins de 25 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export) et relativement concentrées dans l'espace. Sa localisation souligne son caractère plutôt métropolitain, puisque l'EMO représente près de 45 % des emplois salariés privés situés dans les métropoles, 37 % dans les couronnes péri-métropolitaines et 30 % dans les espaces situés en dehors des grandes aires d'attraction. Si ce cahier accompagne les réflexions transversales menées à l'échelle des vingt-deux régions métropolitaines françaises, on peut considérer que la problématique de l'EMO et des besoins associés à ces entrepreneurs et travailleurs essentiels concerne aussi les autres territoires.

Globalement, l'export globalisé regroupe l'ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et des services et les exporter vers le reste du monde. Il inclut la quasi-totalité de l'industrie,

SPHÈRE	FAMILLES D'EMPLOIS REGROUPÉES DANS L'EMO
Intermédiation	Activités administratives et soutien aux entreprises
	Activités d'architecture, ingénierie et analyses techniques
	Activités de location et location-bail
	Activités juridiques, comptables et de gestion
	Activités liées à l'emploi
	Autres (imprimerie, édition, etc.)
	Banque, assurance et caisses de retraite
	BTP
	Commerce de gros
	Conseil, réparation, entretien en informatique
	Électricité, gaz, eau, déchets
	Entretien et nettoyage des bâtiments
	Extractions et petite industrie
	Information et communication
	Logistique, transport, courrier
	Organisations patronales, syndicats
	Publicité et études de marché
	Restauration
	Sécurité

TABLEAU 1
LISTE DES FAMILLES D'EMPLOIS DE L'EMO

la recherche et développement, des services hyper-spécialisés dédiés à l'international (transport maritime de fret; commerce de gros de cacao, thé, café; activités des banques centrales; administration des marchés financiers; voyagistes, etc.).

L'EMO comprend l'ensemble des activités qui se localisent pour fournir des biens et des services aux autres entreprises du territoire. On y trouve des services exigeant des niveaux de qualification variables (études techniques, réparation, nettoyage, sécurité...); des activités souvent qualifiées de support (logistique, transport, réparation, maintenance...); des activités de gestion et distribution des réseaux (énergie, déchets, eau...); des intermédiaires de commerce; du soutien aux entreprises plus administratifs ou financiers (banque, assurance, comptabilité...); des entreprises de travaux publics et de la petite industrie.

Enfin, la fonction de consommation de proximité regroupe les activités qui se localisent pour répondre à la demande de biens et services des ménages présents dans le territoire (commerces, services à la personne, activités sociales, activités culturelles, sportives...). Les regroupements par familles d'emplois de l'EMO sont indiqués dans le Tableau 1.

-
- 28 Magali Talandier et Laurent Davezies, *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, Paris, La Documentation française, 2009.
- 29 Dominique Vollet, « Estimating the direct and indirect impact of residential and recreational functions on rural areas: an application to five small areas of France », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 25, n° 4, 1998, p. 528-549; Laurent Davezies, *La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, 2008; Magali Talandier, « Un nouveau modèle de développement hors métropolisation », *op. cit.*; Katherine Nesse, « Expanding the economic base model to include nonwage income », *Journal of Regional Analysis and Policy*, vol. 44, n° 2, 2014, p. 93-108; Alain Segessemann et Olivier Crevoisier, « L'économie résidentielle en Suisse: une approche par les emplois », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, 2013, p. 705-735; Jean-François Ruault, « Beyond tourism-based economic development: city-regions and transient custom », *Regional Studies*, vol. 52, n° 8, 2018, p. 1122-1133; Olivier Crevoisier et Delphine Rime, « Anchoring urban development: globalisation, attractiveness and complexity », *Urban Studies*, vol. 58, n° 1, 2020.
- 30 Daniel Béhar, Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier, « La ville ordinaire saisie par l'économie: entre système mondialisé et ancrage local », rapport final du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, PUCA, octobre 2015.
- 31 Le taux de présence communale d'un secteur d'activité est calculé sur la base du nombre de communes dans lequel ce secteur est présent.

L'EMO : quels enjeux pour les métropoles ?

++++

L'EMO n'est ni assimilable à l'économie d'export globalisée, ni aux activités de commerce ou services de proximité dédiés à la population. Elle ne correspond ni à la base ou sphère productive exportatrice, ni à l'économie ou sphère présenteielle. Elle se déploie à une échelle méso-locale³², regroupe une diversité de secteurs et de travailleurs, et assure un rôle d'intermédiation territoriale³³. Ce sont ces caractéristiques qui déterminent un certain nombre d'enjeux pour les territoires.

L'EMO, une économie de back-office

L'essentiel des activités de l'EMO résulte d'un double processus d'externalisation et de mutualisation mené par les entreprises et les collectivités. Ainsi, au cours des dernières décennies, ces activités

sont devenues le « back-office » de nos systèmes productifs, permettant au « front-office » d'être plus performant. L'externalisation est liée au fait que, pour augmenter leur productivité, réduire leurs coûts ou dégager plus de temps libre, les entreprises se concentrent sur leur cœur de métier et délèguent à d'autres acteurs un nombre toujours plus grand de tâches. Cette logique explique la forte croissance de la part des services marchands dans l'économie³⁴. En se séparant de leurs fonctions supports, les agents économiques augmentent leur dépendance vis-à-vis d'un écosystème territorial que tissent toutes ces activités de services³⁵. Cette inscription accrue dans le territoire est l'une des conséquences de la mutualisation de plus en plus prononcée des activités qui vise, là encore, à diminuer les coûts de production. Du côté des prestataires de services, l'élargissement des aires de chalandise et le renforcement de la concurrence peut également entraîner un resserrement de l'offre sur les missions les plus rentables, quitte à sous-traiter, à leur tour, une partie de leur activité. Ainsi, « ces processus de sous-traitance en cascade tissent une toile densément maillée de services à la métropole qui émerge de ce processus, marqué par l'intensité des connexions entre les agents qui y interviennent, chacun se trouvant à la fois dans un rôle de prestataire et de donneur d'ordre, de concurrent et de client³⁶ ». Ces activités, appelées parfois « périproductives »,

permettent aux entreprises de la métropole d'avoir accès à un grand nombre de prestations, courantes ou plus spécifiques, quasiment en temps réel afin de faciliter l'ajustement à la demande³⁷.

L'EMO, une économie de travailleurs mobiles

Comme nous l'avons vu précédemment, les stratégies de développement économique des métropoles se sont essentiellement concentrées sur les activités à forte intensité cognitive, portant dès lors une attention particulière aux salariés qualifiés. L'idée de ruissellement est sous-jacente à ce type de raisonnement, dans la mesure où l'essor de cette économie qui crée de la valeur ajoutée doit se traduire par des effets d'entraînement sur les autres types de secteurs, et notamment sur les emplois peu qualifiés. Les grilles d'analyse du développement économique local sont quasiment toutes construites sur ce principe. Or, aujourd'hui, ces effets ne sont ni systématiques ni massifs³⁸. Prenons l'exemple de Grenoble. Innovante, surspécialisée dans une économie high-tech, disposant d'un taux de cadres dans la population active supérieur aux autres agglomérations, la métropole de Grenoble peine, pourtant, à créer des emplois dans les secteurs dits « induits » tels que ceux de l'économie présentielle, mais aussi dans l'EMO. Or ces activités offrent des revenus à des

travailleurs peu ou pas qualifiés, ce qui est particulièrement important en termes de retombées sociales. Ce déchaînement entre la performance d'une économie « high-tech » tournée vers des marchés internationaux et le développement humain du territoire peut générer des tensions sociales et entretenir les inégalités territoriales.

Le succès d'une économie productive et exportatrice ne suffit pas à générer une dynamique de développement territorial. La création de revenus et l'amélioration des conditions de vie de la population passe par des leviers résidentiels, redistributifs, mais également par la capacité d'un territoire à assurer la circulation des richesses au niveau local afin de proposer des emplois pour tous les niveaux de qualification, ce que permet l'EMO.

Cependant, si l'EMO améliore l'efficacité de l'économie métropolitaine dans son ensemble, c'est parfois au prix d'une précarisation des actifs qu'elle emploie. Éclatement des lieux de travail, multiplication des employeurs, fréquence du recours à l'intérim ou à l'autoentrepreneuriat, horaires décalés et fonctionnement à contretemps... toutes ces caractéristiques des métiers de l'EMO méritent l'attention des acteurs publics et privés. Comment, dès lors, améliorer la vie quotidienne des entrepreneurs de l'EMO et de leurs salariés? Peut-on penser l'aménagement des espaces d'activités, les infrastructures publiques de transport et de mobilité à l'aune des

besoins des actifs mobiles ? Un travail réalisé sur la métropole de Bordeaux a permis de mieux décrire les besoins de ces salariés, très souvent invisibilisés par l'action publique comme par la statistique³⁹. La mobilité impacte les salariés de base de ces entreprises, mais également l'encadrement intermédiaire et les activités des gérants, qui passent leur journée en voiture pour aller vérifier les prestations et démarcher de nouveaux clients. Les enquêtes de terrain réalisées dans cette étude montrent que les locaux de ces entreprises correspondent moins à un lieu de travail qu'à « un réseau de micro-hubs servant à la fois de lieu de stockage temporaire, de tour de contrôle des travailleurs mobiles et de sas d'entrée pour les nouveaux salariés ou les fournisseurs⁴⁰ ».

L'EMO, une économie qui accroît la résilience territoriale

Nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'EMO permettrait d'accroître la résilience des territoires face aux chocs externes. Ces mécanismes d'adaptation reposeraient sur le rôle central que joue cette économie dans les systèmes locaux, sur l'ancrage des activités productives qu'elle permet, et enfin sur la capacité des pouvoirs publics locaux à accompagner ces entreprises dans la transition écologique.

Concernant le premier point, l'EMO, en tant qu'économie essentielle, se maintient, voire se

développe, y compris en période de crise. Ainsi, l'EMO a enregistré une croissance de 14,5 % au cours de la période de reprise économique de 2009 à 2019 en France, contre -3,4 % pour l'économie exportatrice et 7,2 % pour l'économie liée à la consommation des ménages. À l'image des travailleurs essentiels qui n'ont jamais cessé leurs activités, y compris dans les pires moments de la crise sanitaire, cette économie est devenue fondamentale, indissociable de nos modes de vie dans une société en réseaux. Par ailleurs, elle constitue, nous l'avons dit, la toile de fond d'un système productif, sur lequel peuvent venir se «plugger» (s'arrimer) de nouvelles activités industrielles ou servicielles. Certes, les grandes firmes situées à Grenoble, Nantes ou Rouen peuvent très bien aller chercher leurs services de gestion, de conseil, de réparation, d'études techniques à Paris ou ailleurs, mais elles peuvent aussi trouver un avantage à disposer de ces activités à proximité, valorisant parfois un certain savoir-faire local, à l'image des activités techniques qui se développent en lien avec l'aéronautique à Toulouse ou le secteur informatique et électronique à Grenoble. La multiplication de ces interactions locales à l'échelle des régions métropolitaines génère des liens entre les grands donneurs d'ordre et leurs sous-traitants. Nous verrons d'ailleurs que chaque métropole a son profil, sa spécificité en termes d'EMO, révélant des systèmes productifs «global-local» différenciés.

Si l'EMO améliore
l'efficacité de l'économie
métropolitaine dans
son ensemble, c'est parfois
au prix d'une précarisation
des actifs qu'elle emploie.

Enfin, ces entreprises sont le plus souvent le fait de TPE/PME locales. Le siège social, le lieu de vie des gérants et des salariés, les locaux sont situés dans la région métropolitaine. On peut alors imaginer des politiques en direction de cette nébuleuse économique, des politiques visant à l'amélioration des conditions de travail des salariés et des entrepreneurs de ces secteurs, mais également des politiques permettant à ces entreprises de devenir des acteurs essentiels de la transition écologique. L'EMO, notamment parce qu'elle recèle l'essentiel des travailleurs mobiles et recouvre des champs tels que la logistique, le transport, la gestion des réseaux (déchets, eau, énergie), le BTP. Ces secteurs pourraient être très impactés par la révolution numérique (essor des plateformes, bouleversement des systèmes de distribution), mais également par les politiques de transition écologique. La création des ZFE (zones à faible émission) touche, en premier lieu, ces activités. De par ses besoins fonciers et son extension rapide, l'EMO sera également au cœur des tensions liées à la raréfaction du foncier disponible dans le cadre d'un objectif de ZAN (zéro artificialisation nette). Sur tous ces sujets, les collectivités locales devront être en mesure d'offrir des réponses adaptées à ces milliers d'entreprises et millions de travailleurs. L'enjeu est – là encore – essentiel pour l'avenir de notre économie dans un monde plus durable.

L'EMO, une économie territorialisée

L'EMO n'est que très partiellement délocalisable, contrairement aux activités exportatrices. Rendant service aux autres activités métropolitaines, elle nécessite une relative proximité entre l'offre et la demande. Par ailleurs, en favorisant l'émergence d'un écosystème productif local, horizontal, ces activités assurent une fonction d'intermédiation, de mise en relation entre les différents secteurs et filières qui composent le paysage économique d'une région. Une étude de 2016⁴¹ sur la question de la transition alimentaire, dans la métropole grenobloise, a permis de mettre en évidence le rôle pivot que peuvent jouer ces activités entre les différentes sphères qui rentrent en jeu sur ce type de question. Entre la grande distribution et les structures alternatives du secteur alimentaire (supermarchés citoyens, producteurs militants, FabLab agricoles...), la rupture est totale et le dialogue impossible. Chacun évolue dans son monde, des mondes qui s'opposent presque sur tous les points (valeurs, gouvernance, objectifs...). Les entreprises de l'EMO du secteur alimentaire sont à l'interface de ces milieux constitués et peuvent être considérées comme des acteurs pivots sur lesquels la collectivité territoriale peut s'appuyer, à l'image du marché d'intérêt national (MIN) et du pôle alimentaire de la métropole grenobloise. Dans un paysage métropolitain globalisé et de plus en plus complexe,

les entreprises de l'EMO garantissent la fluidité des échanges et la mise en relation des acteurs économiques du territoire. Acteurs intermédiaires, ces entreprises sont pourtant très peu considérées dans les études (et modèles plus théoriques) des nouveaux modes de production, tels que ceux de l'économie circulaire ou l'économie de fonctionnalité. Or ces dynamiques ne pourront se développer qu'en prenant appui sur ces marchés locaux de services courants et ordinaires. Ainsi, la nature «métropolitaine» de l'EMO ne se limite pas à son emprise géographique ou spatiale en termes de zones de chalandise. Elle rend compte également de sa capacité à tisser des liens entre les entreprises locales et ainsi fluidifier le fonctionnement de notre économie en système.

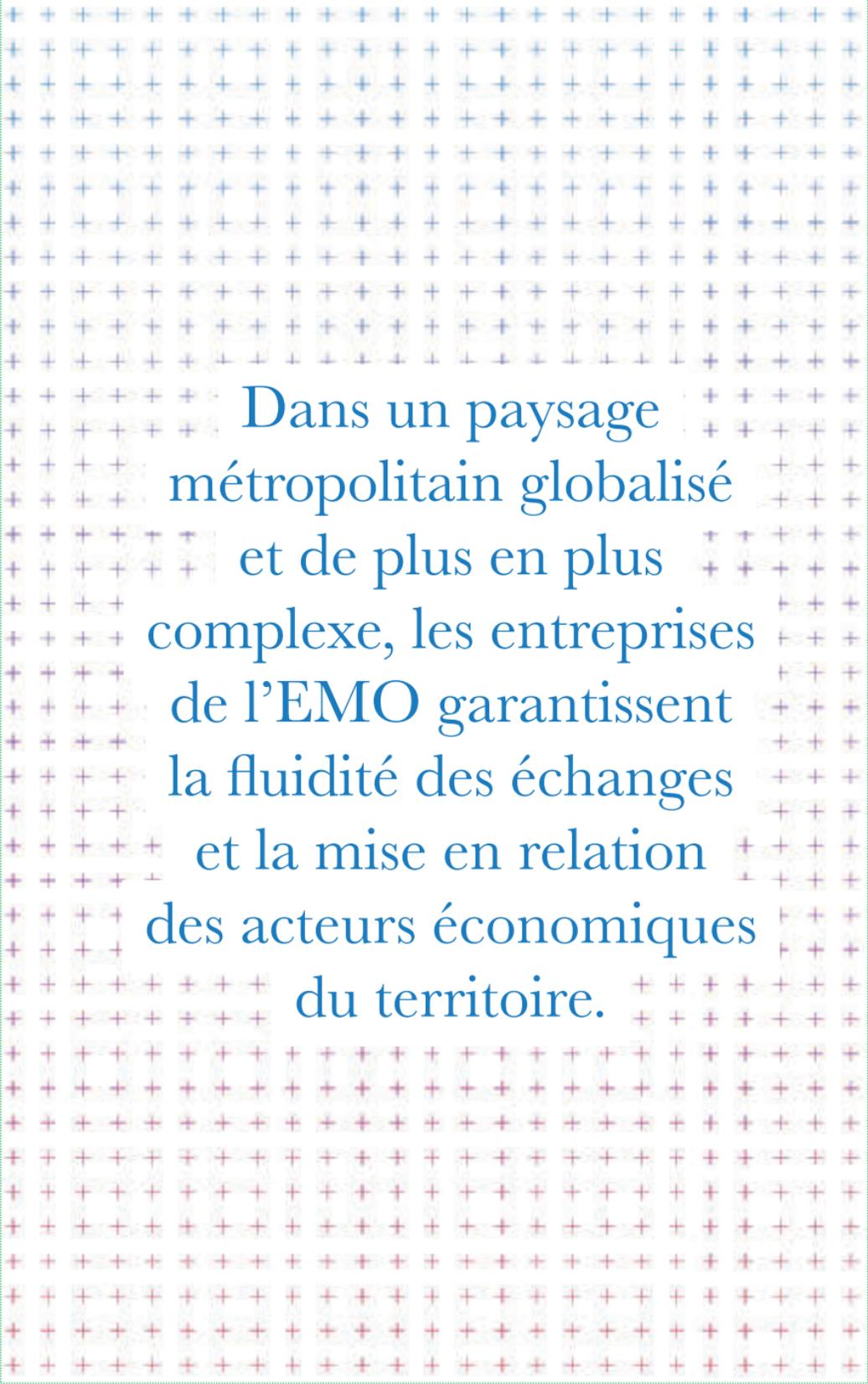
L'EMO, un impensé de l'action territoriale

En dépit de tous ces enjeux, l'EMO reste invisibilisée et fait l'objet de peu d'attention de la part des politiques publiques. Les raisons sont multiples.

On peut invoquer les représentations que des décennies de travaux – fondés sur des modèles économiques où seules les activités productives et exportatrices sont considérées comme déterminantes pour l'économie locale – ont créées. Par exemple, l'apport des études sur les bases économiques⁴² fut, en ce sens, déterminant pour étendre le spectre des moteurs

aux flux de revenus non productifs. Cependant, malgré leur intérêt, ces résultats invisibilisent l'EMO, puisqu'ils considèrent dans la sphère domestique (ou locale) uniquement les activités tournées vers les ménages (ou économie présenteielle).

Du côté opérationnel, l'EMO regroupe un vaste ensemble de petits établissements, non fédérés, non structurés, localisés de façon éparse dans l'espace métropolitain, ce qui occulte leur présence et rend l'action territoriale en leur faveur plus difficile. Les études menées en Île-de-France ou à Bordeaux ont mis en évidence des localisations discrètes, dans les interstices de la ville, au cœur des pavillons périurbains, dans les fonds de cours du tissu de faubourg, où seules les plaques vissées sur le porche indiquent la présence d'une entreprise⁴³. Lorsque la taille des établissements augmente, l'EMO se développe le long des axes routiers de premières couronnes, intégrées au tissu urbain ou regroupées au sein des petites zones d'activités. Elles s'implantent également aux marges de l'agglomération, à l'image des zones logistiques, sorte d'interface entre l'échelle internationale et l'échelle locale⁴⁴. Avec la priorité donnée dans les cœurs de métropole à l'habitat et au tertiaire, on observe un phénomène de centrifugation de ces activités atypiques vers la périphérie, le plus souvent évincées par les opérations de densification urbaine. Cette mise à distance pose problème pour des entreprises dont la mobilité est une condition sine qua



Dans un paysage
métropolitain globalisé
et de plus en plus
complexe, les entreprises
de l'EMO garantissent
la fluidité des échanges
et la mise en relation
des acteurs économiques
du territoire.

non de leur efficacité. Quid alors d'aménagements spécifiques, durables, modulables, le long des rocadés autoroutières, afin de mieux réguler l'implantation et les kilomètres parcourus par ces activités mobiles ? Le stationnement des véhicules professionnels, la logistique du dernier kilomètre sont évidemment des éléments à mieux prendre en compte dans les documents programmatiques.

Enfin, l'appareil statistique sert peu ces secteurs d'activité. Il existe de nombreux décalages avec la localisation statistique des établissements et des emplois et la réalité des pratiques professionnelles. Prenons l'exemple d'une entreprise de nettoyage. Sur les cent emplois affectés à ce type d'établissements, seul un ou deux salariés travaillent effectivement dans un discret local, tous les autres effectuant leur travail sur les lieux de prestation. Enfin, la structuration des acteurs économiques de l'EMO s'abstrait des logiques sectorielles qui prévalent, puisque l'efficacité de ces activités repose précisément sur le dépassement des logiques de filière classiques.

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI), les chambres des métiers, les services économiques des intercommunalités ont un rôle majeur à jouer dans la mise en lumière de l'EMO et dans la prise en compte de ses spécificités. Les chercheurs et experts, de leur côté, devront proposer de nouveaux outils d'analyse, dépassant les nomenclatures et typologies classiques, afin justement de mieux identifier

les besoins sur ces questions. C'est sur la base de ces différents points de tension et multiples enjeux que la suite de l'ouvrage tente une première quantification et analyse de l'EMO pour les vingt-deux régions métropolitaines françaises.

-
- 32 À savoir à une échelle intermédiaire proche des aires métropolitaines, voire des zones d'emplois.
- 33 Fabien Nadou et Magali Talandier (dir.), « Intermédiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs », *Géographie, économie, société*, vol. 22, n^{os} 3-4, 2020.
- 34 Laurent Carroué, *La France : les mutations des systèmes productifs*, Paris, Armand Colin, 2013.
- 35 Gabriel Colletis, *L'Urgence industrielle!*, *op. cit.*
- 36 Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier, « L'économie métropolitaine francilienne ne se limite pas à la Défense! », *Metropolitiques.eu*, 17 octobre 2016.
- 37 Pierre Veltz, *Paris, France, monde : repenser l'économie par le territoire*, *op. cit.*
- 38 Charles Ambrosino, Rachel Linossier et Magali Talandier, « Grenoble : la technopole qui se rêvait métropole », *Géographie, économie, société*, vol. 18, n^o 3, 2016, p. 409-427.
- 39 Manon Loisel et Magali Talandier, « Les travailleurs mobiles, un angle mort des politiques publiques », *Horizons publics*, n^o 26, 2022, p. 92-97.
- 40 *Ibid.*
- 41 Enquête réalisée dans le cadre du programme de recherche Frugal <https://www.psdrgo.org/PSDR4-en-Grand-Ouest/Les-projets/FRUGAL>
- 42 Laurent Davezies, « La diversité du développement local dans les villes françaises », rapport à la Datar, Université Paris-XII, 2003.
- 43 Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier, « L'économie métropolitaine francilienne ne se limite pas à la Défense! », art. cité.
- 44 Laetitia Dablan et Antoine Frémont, *La Métropole logistique*, Paris, Armand Colin, 2015.

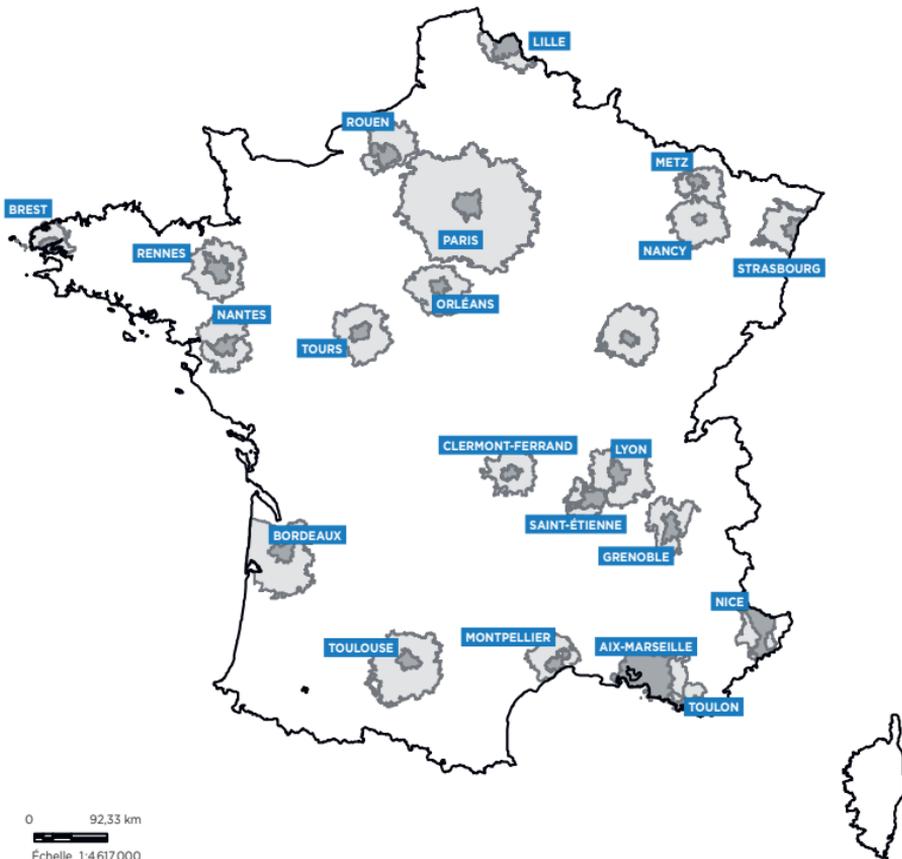
Les métropoles françaises face à l'EMO

++++

L'EMO a été définie à partir des données d'emplois salariés du secteur privé par type d'activités. Près de 200 secteurs (sur les 700 que compte la nomenclature officielle) définissent les contours de l'EMO, regroupant 6,7 millions d'emplois salariés du secteur privé en 2020, soit plus d'un emploi sur trois en France (37 % exactement). À des fins de comparaison nationale, nous utilisons la même nomenclature pour les vingt-deux régions métropolitaines (ou aires d'attraction des vingt-deux métropoles - Encadré p. 68-69)⁴⁵. Ces premières estimations nationales permettent de mettre en lumière, d'objectiver et de comparer d'un territoire à l'autre le poids de l'EMO, ses spécificités au sein de chaque métropole, mais également les complémentarités qui se jouent à l'intérieur des aires ou régions métropolitaines. Ces aires sont définies, pour chaque métropole, à partir des pôles urbains et communes périurbaines issus du nouveau zonage

en aires d'attraction de l'Insee (Encadré p. 70-71). Nous distinguons par la suite la métropole, dans son périmètre institutionnel, des couronnes péri-métropolitaines. Ces communes, situées en dehors de la métropole mais dans son aire d'attraction, regroupent 15 % des actifs et plus qui travaillent dans le pôle urbain (Carte 2).

Le choix de ce zonage d'étude est d'abord guidé par la volonté d'interroger et de comparer les métropoles institutionnelles. Fruits des alliances locales et des stratégies de gouvernance, les métropoles sont extrêmement diverses, dans leur taille, leur forme, leur capacité à inclure ou non les espaces périurbains dans leur périmètre d'action. Ces territoires institutionnels sont une brique essentielle de la gouvernance locale. Mettre en évidence le poids, les caractéristiques, les dynamiques de l'EMO à cette échelle d'action permet de sensibiliser et de dialoguer plus facilement avec les acteurs publics locaux et nationaux. Elle oblige à penser les enjeux de l'EMO au regard des prérogatives et capacités d'agir des territoires. Mais l'étude de l'EMO à une échelle qui ne serait que celle des métropoles serait insuffisante. En effet, une large partie de l'EMO se concentre dans les espaces plus périphériques pour des raisons de disponibilité foncière et d'accès aux réseaux de transport, notamment. Il était donc important de pouvoir observer l'EMO dans les métropoles comme dans les espaces environnants.



CARTE 2
PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE: VINGT-DEUX MÉTROPOLIS
DANS LEURS AIRES D'ATTRACTION

++++

MESURER L'EMPLOI DANS LES COMMUNES DE FRANCE

Les bases de données permettant d'estimer l'emploi en France à une échelle communale, afin de pouvoir opérer des regroupements territoriaux adaptés aux problématiques traitées (EPCI notamment), sont au nombre de trois. Aucune de ces bases n'est malheureusement totalement satisfaisante pour étudier les dynamiques économiques des territoires.

Le recensement de la population donne une estimation du nombre total d'emplois, avec plusieurs limites: les données sont déclaratives; elles sont disponibles quatre ans après la date d'observation (en 2022, nous connaissons l'emploi de 2018) et ne sont mises à disposition par l'Insee que dans un niveau très agrégé de secteurs. La base de données de l'analyse fonctionnelle des emplois (AFE) fournit également le nombre total d'emplois, mais agrégé cette fois en douze fonctions définies par l'Insee sur la base des professions occupées. Les données sont

++++

++++

également mises à disposition avec un décalage de quatre années (en 2022, nous connaissons l'emploi de 2018).

Ces deux premières bases de données sont donc très agrégées et décalées dans le temps. Elles ne permettent pas d'analyser les effets conjoncturels au niveau local. La seule base permettant d'obtenir des données communales annuelles, détaillées en 700 secteurs d'activité et disponibles rapidement (à l'automne 2022, nous avons les données de 2021), est fournie par l'Acoss. Ces données ne couvrent en revanche que l'emploi salarié privé hors agriculture, soit environ deux tiers de l'emploi total.

On peut regretter que les données à une échelle fine de l'emploi public (environ 20 % de l'emploi total), des non-salariés (plus de 10 %) et des emplois agricoles (autour de 1 %) ne soient pas disponibles en France (y compris pour les chercheurs).

++++

++++

DÉFINITION DES AIRES D'ATTRACTION PAR L'INSEE

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

Le zonage en aires d'attraction des villes succède au zonage en aires urbaines de 2010. Une aire est constituée d'un pôle et d'une couronne. Les pôles sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée « commune-centre ». Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. Les communes qui envoient au moins

++++



15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire.

La définition des plus grandes aires d'attraction des villes est cohérente avec celle des « *cities* » et « aires urbaines fonctionnelles » utilisées par Eurostat et l'OCDE pour analyser le fonctionnement des villes. Le zonage en aires d'attraction des villes facilite ainsi les comparaisons internationales et permet de visualiser l'influence en France des grandes villes étrangères. Ainsi, sept aires ont pour commune-centre une ville localisée à l'étranger (Bâle, Charleroi, Genève, Lausanne, Luxembourg, Monaco et Sarrebruck). Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire en 2017. Les principaux seuils retenus sont : la population parisienne, 700 000 habitants, 200 000 habitants et 50 000 habitants. Les aires dont le pôle est situé à l'étranger sont classées dans la catégorie correspondant à leur population totale (française et étrangère). Les aires d'attraction des villes, datées de 2020, ont été construites en référence aux déplacements domicile-travail connus au recensement de 2016.



Les aires d'attraction de l'Insee permettent de considérer les espaces périmétropolitains, mais aussi d'assurer la comparabilité entre les vingt-deux cas étudiés. Plus stimulant encore, le fait de disposer de ces deux espaces imbriqués nous amène à nous interroger sur les rapports, les complémentarités ou au contraire les conflictualités que génère l'EMO entre chacune des métropoles et sa périphérie. Cette double échelle de travail, qui peut paraître atypique et non conventionnelle, offre donc la possibilité de raisonner à la fois sur un périmètre d'action territoriale (les vingt-deux EPCI-métropoles), mais aussi sur celui d'un bassin de vie plus large et plus homogène dans sa construction, qui facilite les comparaisons. Les rapports « métropole/espace périmétropolitain » dépendent, en revanche, du contexte local, et notamment de l'emprise spatiale des métropoles.

L'EMO, première source d'emplois des métropoles

En France, en 2020, les vingt-deux aires métropolitaines regroupent 48 % de la population française, 57 % de l'emploi salarié privé et 66 % des emplois de l'EMO ! Ce taux n'est que d'un emploi sur deux pour l'export globalisé, qui reste très présent dans les villes moyennes et les espaces ruraux français, notamment dans sa composante industrielle.

54 % des activités de consommation, par définition mieux réparties sur le territoire, sont situées dans l'aire d'une métropole.

Deux emplois sur trois de l'EMO sont donc situés dans l'aire d'attraction d'une métropole. Le décalage entre le rôle structurant de l'EMO pour les métropoles et le peu d'attention stratégique dont elle fait l'objet pose question. Par ailleurs, ces emplois sont le plus souvent occupés par des travailleurs peu ou pas qualifiés, mobiles, dans un contexte où les prix des marchés immobiliers sont extrêmement tendus. Développer une stratégie vis-à-vis de l'EMO, c'est aussi s'intéresser à ces problématiques socio-spatiales de l'aménagement.

En moyenne et à l'échelle des vingt-deux aires métropolitaines, l'EMO représente 42,7 % de l'emploi local. Si l'on zoome sur les métropoles, cette part passe à 44,7 %. Elle est de 36,9 % dans les couronnes périmétropolitaines (Figure 7). Notons que ces activités restent importantes dans les autres contextes territoriaux, avec tout de même 30,2 % de l'emploi salarié privé qui appartient à l'EMO en dehors des aires métropolitaines. L'enjeu en termes d'action publique dépasse donc le seul périmètre des régions métropolitaines.

L'EMO se concentre donc dans les aires métropolitaines et en constitue l'un des premiers piliers économiques en termes d'emplois.

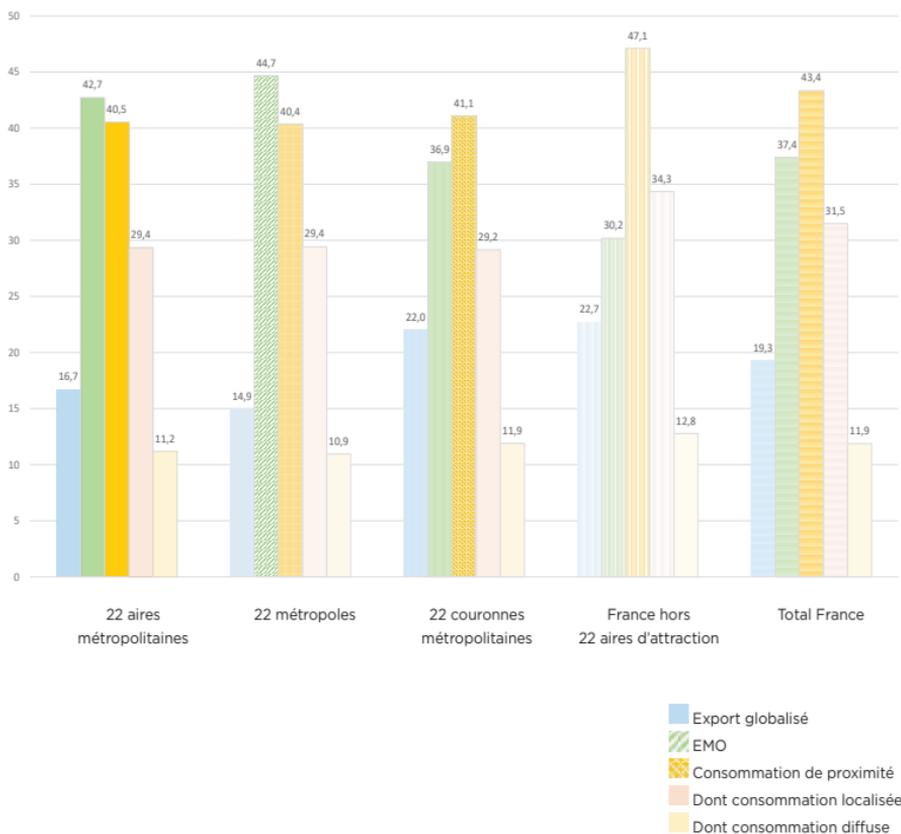


FIGURE 7
LE POIDS DES TROIS SPHÈRES
DANS L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN 2020 (EN %)

Ainsi, loin des visions caricaturales d'une économie productive métropolitaine à haute intensité cognitive et technologique, les métropoles fonctionnent d'abord grâce aux travailleurs invisibles de l'EMO.

D'importantes disparités d'une métropole à l'autre

Ces moyennes, comme toujours, masquent d'importantes disparités d'un territoire à l'autre. La Figure 8 indique la part occupée par l'EMO dans les vingt-deux aires métropolitaines françaises. Le poids varie de 30,4 % à Toulon, à 46,2 % à Paris. Il n'y a pour autant pas de corrélation parfaite entre la taille (surfacique ou démographique) de la métropole et la place qu'occupe l'EMO. Le fait que la métropole soit chef-lieu de région ne semble pas non plus déterminant. En effet, après Paris arrivent, dans l'ordre, Nantes (44,6 %), Orléans (43,9 %), Lyon (43,2 %), Rennes (43,0 %). Quatre groupes de métropoles peuvent être distingués. Paris et sa couronne, qui bénéficient d'un environnement économique exceptionnel et occupent une place à part au niveau national. Ces éléments se répercutent sur l'offre d'EMO, un peu plus importante qu'ailleurs. À l'opposé, un groupe a priori en « déficit » d'EMO rassemble Grenoble, Nice, Brest, Saint-Étienne et Toulon. Dans ces aires métropolitaines, l'EMO représente moins d'un emploi sur trois, soit à peu

près le même poids que dans les espaces ruraux. Entre ces deux extrêmes, un ensemble d'aires apparaît extrêmement bien doté en EMO, avec des taux compris entre 40 % et 45 % de l'emploi local. Il s'agit de Nantes, Orléans, Lyon, Rennes, Lille, Toulouse, Bordeaux. Puis, viennent les métropoles plutôt médianes, avec un taux compris entre 35 % et 40 % : Nancy, Rouen, Aix-Marseille, Metz, Montpellier, Tours, Strasbourg, Dijon, Clermont-Ferrand.

Il est intéressant, au sein de ces aires d'attraction, de distinguer la part qu'occupent les trois sphères (EMO, export globalisé et consommation de proximité) respectivement dans les métropoles et leur couronne. La Figure 9 permet de repérer les écarts d'une ville à l'autre entre la métropole et sa périphérie, pour l'EMO en vert, pour l'export globalisé en bleu. En se localisant au plus près de la demande des ménages, la sphère de la consommation est répartie de façon plus homogène entre les centres et les couronnes métropolitaines. 40 % des emplois dans les métropoles sont liés à la consommation des ménages, ce taux est de 41 % dans les couronnes.

La Figure 9 montre que, selon les métropoles, l'EMO peut être plus ou moins « métropolisante », à savoir qu'elle privilégie plus ou moins une localisation centrale. À Nantes, l'EMO participe clairement à renforcer le poids économique de la métropole au sein de sa région. À l'inverse, à Strasbourg, l'EMO est beaucoup plus présente

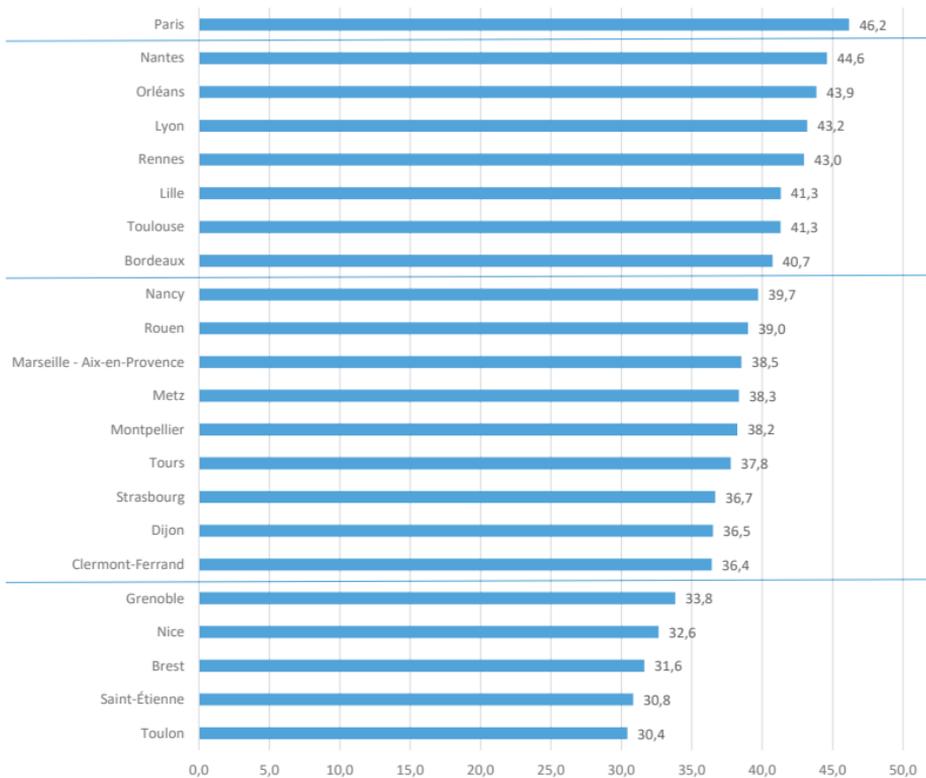


FIGURE 8
LE POIDS DE L'EMO DANS LES VINGT-DEUX AIRES
MÉTROPOLITAINES FRANÇAISES (EN %)

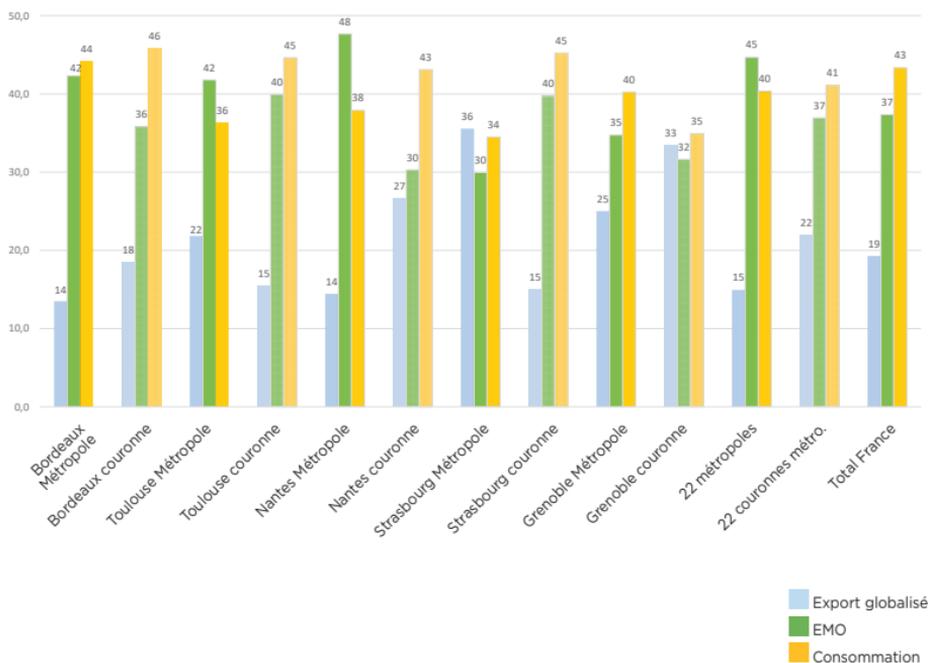


FIGURE 9
POIDS DES EMPLOIS PAR SPHÈRE
DANS LES MÉTROPOLES ET LEURS COURONNES (EN %)

dans le périmétropolitain. À Toulouse et Grenoble, on note un équilibre entre la métropole et les territoires environnants. La préférence pour la centralité dépend donc des contextes urbains et de facteurs structurels et locaux. En effet, ces spécificités dépendent plus du tissu économique local et de la géographie des espaces que des différences entre les périmètres des métropoles institutionnelles (Marseille et Nice faisant exception). Nantes et Rennes concentrent les activités d'EMO à forte valeur ajoutée dans le cœur de leur région métropolitaine et les fonctions de type support dans leur périphérie, en lien avec les besoins de l'industrie locale (agroalimentaire par exemple). À Grenoble, les contraintes géographiques et l'organisation de l'espace autour de trois principaux axes routiers et vallées contraint la répartition spatiale de l'EMO. De plus, son économie exportatrice génère une demande pour une EMO plus qualifiée, œuvrant dans les activités du type « conseil et réparation en informatique ou ingénierie et études ».

Ce graphique met également en évidence le fait que les métropoles françaises ont des capacités exportatrices très variables. Paris, bien sûr, mais aussi Toulouse et Grenoble, ou bien encore Strasbourg et Saint-Étienne restent des métropoles productives et exportatrices. Les activités industrielles et/ou tertiaires globalisées occupent une place prépondérante dans le système économique

local. La part des secteurs tournés vers des marchés internationaux dans l'emploi local est de 22 % dans la région métropolitaine de Toulouse, 23 % pour Saint-Étienne, 25 % à Grenoble, et 36 % à Strasbourg. Si l'économie exportatrice est aujourd'hui le plus souvent située en périphérie des métropoles, on voit que Toulouse et Strasbourg abritent encore une part non négligeable de ce type d'activités au sein même du périmètre institutionnel métropolitain⁴⁶.

La Carte 3 permet de généraliser notre propos à l'échelle nationale. À Nantes, Rennes, Orléans, et dans une moindre mesure à Lyon, l'EMO est relativement plus structurante pour la métropole que pour la couronne. Toulouse, Nancy, Metz, Bordeaux, Lille entretiennent une relation plus équilibrée avec leur couronne périurbaine en termes d'EMO. Dans ces villes, l'EMO est à la fois structurante et répartie de façon homogène entre la métropole et le périmétropolitain. Dans les aires métropolitaines globalement sous-dotées en EMO, le poids est faible dans les deux types d'espaces considérés (métropole et couronne). C'est le cas de Toulon, Nice, Grenoble, Saint-Étienne, Brest.

Ces premiers éléments d'analyse soulignent le poids de l'EMO dans les différents contextes métropolitains et l'existence de spécificités locales liées à des effets structurels et spatiaux. Ces résultats mettent également en évidence le besoin de coopération

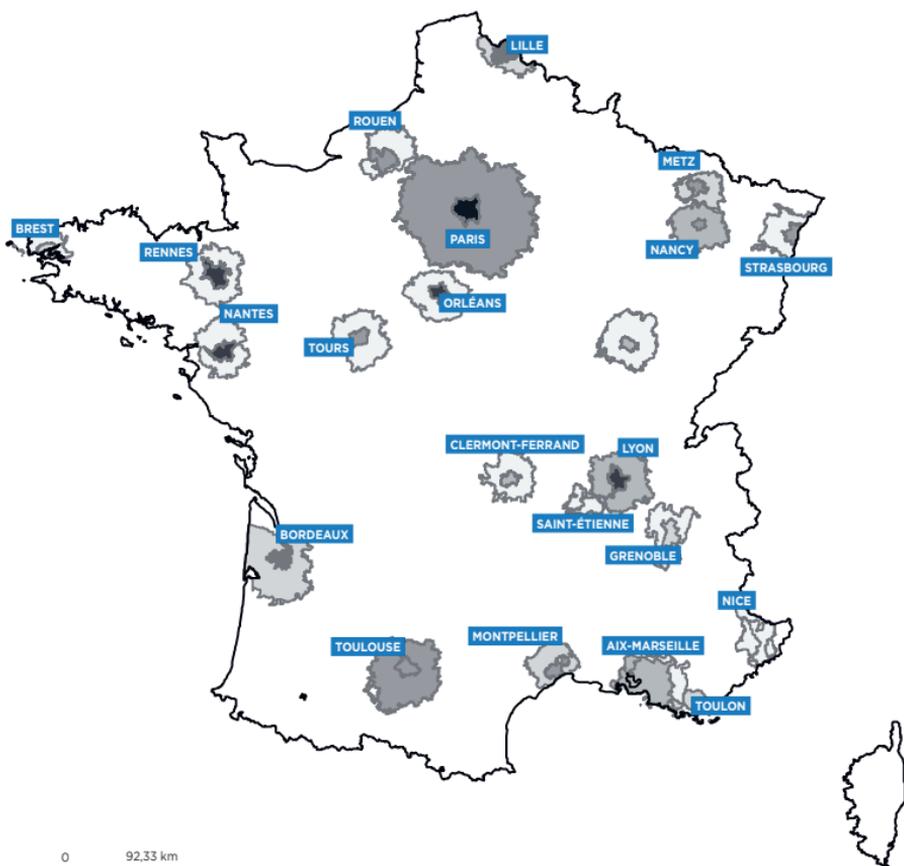
territoriale entre les métropoles et les EPCI alentour sur les questions économiques. Dès lors, on comprend que les rapports métropole-hinterland reposent sur des enjeux de réciprocité et de complémentarité – les uns dépendant des autres et inversement, ce qui pose la question des régulations, de la gouvernance de ces échanges pour garantir une forme de justice sociale et spatiale.

Les composantes structurelles de l'EMO

Diversité des secteurs de l'EMO

La fonction plus ou moins métropolisante de l'EMO s'explique, en partie, par des effets structurels. Ainsi, de façon assez évidente, la logistique privilégiera une implantation périurbaine, tandis que les activités de banque ou d'assurance seront beaucoup plus centrales. Ces logiques d'implantation sont confirmées par nos estimations. La logistique représente 19 % des emplois de l'EMO dans les couronnes périmétropolitaines et seulement 9,3 % dans les métropoles (Tableau 2, voir Carte 2 pour les périmètres métropole-couronne). Inversement, les banques et assurances pèsent pour 11,7 % de l'EMO dans les métropoles, mais seulement 5 % dans les couronnes.

Le Tableau 2 souligne la grande diversité des secteurs constitutifs de l'EMO, notamment au sein des métropoles. Même si certaines familles d'activités sont



**Part de l'EMO
dans l'emploi salarié privé, en 2020 (en %)**

- 48 à 100
- 45 à 48
- 42 à 45
- 39 à 42
- 36 à 39
- 33 à 36
- 0 à 33

CARTE 3
PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE : VINGT-DEUX MÉTROPOLIS
DANS LEURS AIRES D'ATTRACTION

plus importantes que d'autres à l'échelle des vingt-deux métropoles, aucune ne domine réellement. Ainsi la part qu'occupent les banques et assurances, conseil et réparation en informatique, entretien et nettoyage de bâtiment, logistique et transport, activités liées à l'emploi, activités d'études techniques, oscille entre 8 et 12 % de l'emploi local des métropoles. Dans les couronnes, en revanche, les écarts sont plus marqués. La logistique, on l'a dit, domine, suivie des activités d'entretien et de nettoyage, des grossistes et des activités liées à l'emploi. Ces quatre familles représentent plus de la moitié des emplois de l'EMO dans les couronnes périmétropolitaines.

Répartition métropolitaine et périphérique de l'EMO

Ce partage des tâches entre une «EMO cœur de métropole» et une «EMO périmétropolitaine» n'est pas systématique et semble dépendre du contexte local. Nous regroupons dans l'EMO cœur de métropole les activités de services administratifs aux entreprises, des banques et assurances, le conseil et la réparation en informatique, les activités juridiques et comptables, les activités d'ingénierie, d'analyses techniques et d'architecture, les activités de location-bail, le secteur des études de marché, de la publicité, de la communication. L'EMO périmétropolitaine rassemble l'ensemble des autres secteurs (logistique, transport, BTP, commerce de gros, gestion des déchets, eau, électricité, petite industrie locale...).

Famille de l'EMO	Métropoles			
	Toulouse	Nantes	Grenoble	22 métropoles
Banque, assurance et caisses de retraite	6,5	10,4	7,6	11,7
Conseil, réparation, entretien en informatique	12,6	14,5	12,2	9,7
Entretien et nettoyage des bâtiments	6,5	7,9	10,1	9,4
Logistique, transport, courrier	9,4	9,3	8,5	9,3
Activités liées à l'emploi	9,8	12,0	11,1	8,3
Activités d'architecture et études techniques	16,9	10,0	10,3	8,0
Commerce de gros	6,0	6,9	8,0	7,6
Activités juridiques, comptables et de gestion	5,0	5,7	5,3	7,2
Autres (imprimerie, location, organisations patronales,...)	3,7	3,4	5,8	5,8
Activités administratives et soutien aux entreprises	4,1	3,2	3,7	4,6
Électricité, gaz, eau, déchets	3,8	4,2	6,4	3,9
BTP	5,3	4,8	3,9	3,8
Sécurité	3,4	2,2	1,8	3,5
Information et communication	3,8	3,0	2,5	3,4
Publicité et études de marché	1,4	1,6	0,9	2,2
Restauration	1,6	1,1	1,9	1,6

Couronnes				
Toulouse	Nantes	Grenoble	22 couronnes	Écart 22 métropoles - couronnes
5,5	4,6	5,2	5,0	6,7
6,7	1,7	11,3	3,5	6,2
13,2	4,2	13,4	11,7	-2,4
19,8	22,1	14,6	19,0	-9,7
5,8	9,6	13,4	9,9	-1,5
13,7	5,9	11,0	7,8	0,2
9,5	15,9	8,6	11,5	-3,9
3,4	3,1	3,2	3,1	4,1
3,2	5,6	4,2	3,6	2,3
2,3	3,5	1,1	3,3	1,3
3,2	3,9	2,8	3,9	0,0
7,4	11,8	7,0	7,7	-4,0
2,6	3,8	1,3	3,9	-0,4
1,8	0,6	1,0	1,8	1,5
0,9	1,3	0,5	1,4	0,8
0,9	2,3	1,4	2,7	-1,1

TABLEAU 2
RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'EMO
PAR SOUS-SECTEUR, EN 2020

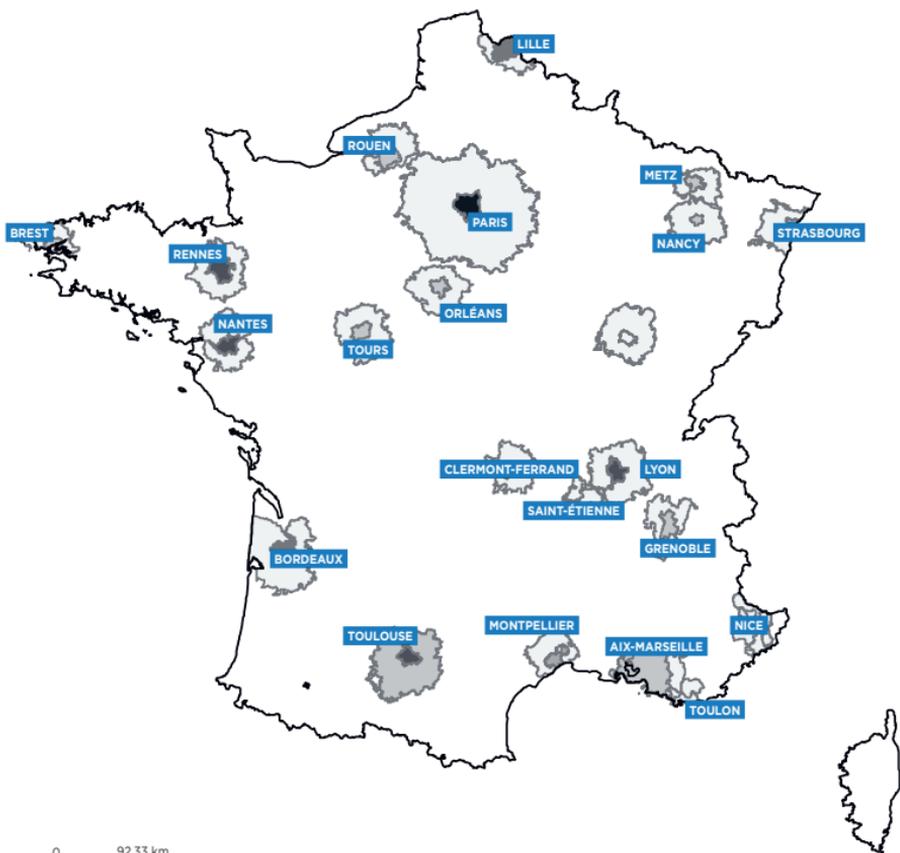
Des complémentarités centre-périphérie intéressantes se dessinent.

Globalement, à l'échelle des vingt-deux aires métropolitaines, l'EMO localisée plutôt en cœur de métropole représente 45 % des emplois de cette économie, tandis que l'EMO périphérique et moins qualifiée pèse pour 55 %. Dans les espaces périmétropolitains, l'EMO support domine et représente 70 % des emplois de l'EMO (et 26 % de l'emploi total), tandis que dans les métropoles on observe un équilibre entre les deux composantes, confirmant l'avantage de ces espaces en termes de diversité des secteurs économiques présents.

Les Cartes 4 et 5 nous donnent un aperçu détaillé de la situation au sein de chaque métropole. L'EMO cœur de métropole est particulièrement structurante dans l'économie locale des grandes métropoles telles que Paris, Lyon, Toulouse, Rennes, Nantes, puis Bordeaux et Lille. La couronne périmétropolitaine de Toulouse se démarque avec un taux d'activités d'EMO qualifiée plus important, qui n'est pas lié à l'étendue de la métropole mais plutôt à la spécificité de son économie industrielle. La Carte 5 confirme le caractère périphérique de l'EMO support. Les couronnes de Lyon, Nancy, et dans une moindre mesure de Rouen, Orléans, Bordeaux, Montpellier, Lille apparaissent encore « mieux » dotées que les autres aires pour ces emplois.

Orléans présente la spécificité d'avoir une forte présence d'EMO support dans la métropole.

À Nantes, cette répartition des fonctions est extrêmement marquée. Les activités de conseil, de réparation et les activités liées à l'emploi (emplois intérimaires) dominent largement au centre, tandis que la logistique, le commerce de gros et le BTP restent en périphérie. Ce type de situation s'observe également à Rennes, ou bien encore à Lille. À Grenoble, la situation est totalement différente. Ainsi, l'EMO grenobloise est d'abord le fait d'activités de conseil et réparation en informatique, d'entreprises d'entretien et nettoyage, d'activités liées à l'emploi et d'études techniques (dont architecture), que ce soit dans la métropole ou dans sa couronne. Il y a une très grande homogénéité dans la répartition des secteurs de l'EMO à l'échelle de l'ensemble de l'aire métropolitaine. Le même constat peut être fait à Tours ou à Saint-Étienne. À Toulouse, on observe une situation intermédiaire. Par exemple, les activités d'études techniques, très présentes à Toulouse, sont situées aussi bien dans le centre que dans la périphérie, alors qu'un partage plus net des fonctions est observé pour les activités de conseil et réparation en informatique (métropole), ou de logistique (couronne). Paris ou Lyon affichent une palette particulièrement large de services offerts.

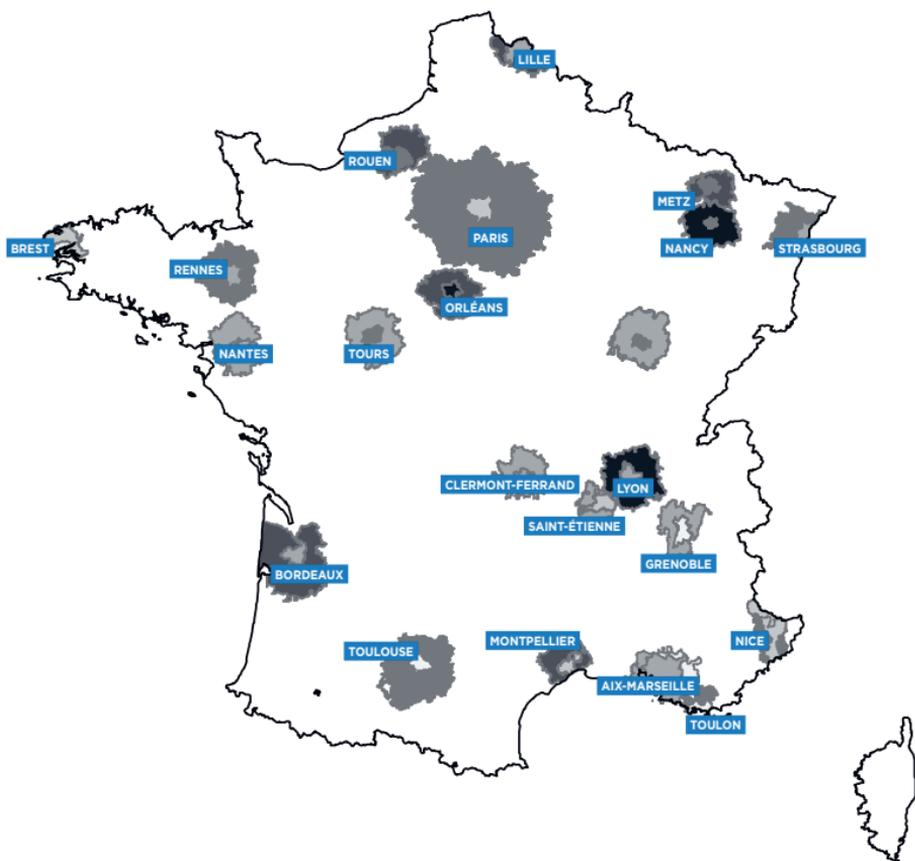


0 92,33 km
 Echelle 1:4 617 000

EMO cœur de métropole

- 25 à 27,7
- 22,1 à 25
- 19,2 à 22,1
- 16,3 à 19,2
- 13,4 à 16,3
- 10,5 à 13,4

CARTE 4
 POIDS DE L'EMO CŒUR DE MÉTROPOLÉ
 DANS L'EMPLOI LOCAL EN 2020 (EN %)



EMO périphérique

- 29,1 à 32,2
- 26 à 29,1
- 22,9 à 26
- 19,8 à 22,9
- 16,7 à 19,8
- 13,6 à 16,7

CARTE 5
POIDS DE L'EMO PÉRIPHÉRIQUE
DANS L'EMPLOI LOCAL EN 2020 (EN %)

Finalement, les vingt-deux aires métropolitaines se démarquent les unes des autres par le poids plus ou moins important qu'occupe l'EMO dans l'économie locale, par une plus ou moins grande diversité des services offerts, et enfin par un partage des fonctions entre centre et périphérie plus ou moins homogène. Dans le contexte actuel de réindustrialisation de l'Europe et de la France, il est intéressant d'aller un peu plus loin dans notre analyse en interrogeant les synergies productives locales. Comment l'EMO s'articule-t-elle à la sphère exportatrice ? Comment back-office et front-office se complètent à l'échelle des régions métropolitaines ?

L'EMO, au cœur des synergies productives locales

L'EMO est au service des autres sphères économiques présentes dans le territoire. Si l'on peut considérer que les besoins en EMO au sein de la sphère consommation sont assez proches d'un territoire à l'autre, ceux de la sphère exportatrice dépendent des filières présentes localement. Nous faisons l'hypothèse que la forte présence d'activités manufacturières, plus technologiques ou bien tertiaires, détermine pour partie les besoins en EMO d'un territoire. Quels liens observe-t-on entre les caractéristiques du système productif exportateur et les types d'emplois développés dans l'EMO ? Peut-on alors repérer l'existence d'un socle commun de services

ordinaires nécessaire au bon fonctionnement de l'économie locale, et des variabilités liées aux besoins du système exportateur local? Nous avons observé à l'échelle des vingt-deux aires métropolitaines, en distinguant métropole et périphérie, les corrélations entre les secteurs d'activité de l'EMO et les secteurs industriels (Tableau 3).

Nos analyses montrent en premier lieu que certaines familles de l'EMO ne sont pas spécifiquement corrélées à la présence d'activités exportatrices. On les retrouve partout. Ces secteurs constituent, en quelque sorte, la base des services aux entreprises élémentaires, présents et structurants quel que soit le contexte productif local. Il s'agit de la banque et de l'assurance, des entreprises de nettoyage, des activités administratives de soutien aux entreprises, du BTP, des activités de location et location-bail, de la petite industrie, des sites d'extraction, d'activités diverses telles que l'édition ou l'imprimerie. Pour les autres domaines, on remarque, au contraire, des synergies productives entre EMO et secteurs exportateurs.

La logistique et le transport sont, par exemple, particulièrement présents dans les territoires où les industries pharmaceutiques et chimiques et la fabrication de boissons sont développées. Inversement, à l'image de Grenoble, les métropoles spécialisées dans les produits informatiques et électroniques ont moins besoin de cette fonction support, la corrélation est négative.

Familles de l'EMO	Synergies industrielles positives		
Banque, assurance et caisses de retraite			
Conseil, réparation, entretien en informatique	Industrie de l'information, communication et informatique	Fabrication de produits informatiques**	Services supérieurs aux entreprises
Entretien-nettoyage des bâtiments			
Logistique, transport, courrier	Fabrication de boissons	Industrie pharmaceutique	Industrie chimique*
Activités liées à l'emploi	Industrie chimique	Fabrication de produits métalliques	Fabrication de machines
Activités d'architecture, ingénierie et analyses techniques	Industrie de l'information, communication et informatique	Fabrication matériel de transport*	
Commerce de gros	Industrie alimentaire	Fabrication de meubles	Commerce de gros hyperspécialisé
Activités administratives et soutien aux entreprises			
Électricité, gaz, eau, déchets	Métallurgie		
BTP			
Sécurité	Transports nationaux et internationaux*		
Information et communication	Industrie de l'information, communication et informatique		
Publicité et études de marché	Industrie de l'information, communication et informatique*		
Restauration	Industrie de l'information, communication et informatique		
Activités de location et location-bail			
Organisations patronales, syndicats			
Extractions et petite industrie			
Autres (imprimerie, édition, etc.)			

TABLEAU 3

SYNERGIES PRODUCTIVES ENTRE EMO ET SPHÈRE EXPORTATRICE

Synergies industrielles négatives

Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques				
Fabrication d'équipements électriques				
Industrie alimentaire	Fabrication de meubles			
Autres industries manufacturières**	Fabrication autres produits minéraux**	Fabrication de produits métalliques**	Fabrication de machines**	
Autres industries manufacturières	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Fabrication autres produits minéraux	Fabrication de produits métalliques	Fabrication d'équipements électriques
Fabrication de produits métalliques				
Fabrication textile	Fabrication textile			

Le tableau indique les secteurs pour lesquels les corrélations sont positives ou négatives et statistiquement significatives.

* Corrélation observée uniquement dans les métropoles

** Corrélation observée uniquement dans les couronnes périmétropolitaines

En gris : aucune corrélation particulière

La présence d'industrie chimique et manufacturière (fabrication de produits métalliques et de machines) semble renforcer le recours aux emplois intérimaires. Le commerce de gros se développe d'autant plus que le territoire se consacre à l'industrie alimentaire, la fabrication de meubles, mais aussi au commerce de gros hyperspécialisés et exportateurs. Les activités liées à la production d'énergie et à la gestion des déchets génèrent plus d'emplois dans les aires métropolitaines où sont implantées les entreprises de la métallurgie, fortes consommatrices de ressources. Inversement, l'industrie alimentaire est peu corrélée avec ces secteurs d'activité de l'EMO.

Très différente, l'industrie de l'information, de la communication et de l'informatique génère des emplois d'EMO plus qualifiés, pouvant privilégier une localisation plus métropolitaine que périmétropolitaine. Ainsi, la présence de ce type d'industrie dans les territoires est positivement corrélée aux secteurs de l'EMO suivants : conseil et réparation en informatique, ingénierie et analyses techniques, activités juridiques et gestion, information et communication, publicité et études de marché, mais aussi restauration d'entreprise.

Enfin, la fabrication de matériels de transport semble nécessiter des besoins plus importants en études et ingénierie techniques, par exemple à Toulouse. Les secteurs exportateurs liés aux transports internationaux (aéroports de Paris et de Lyon notamment) sont positivement corrélés aux activités

juridiques et de gestion, mais également aux entreprises de sécurité. Ces spécificités productives locales expliquent donc pour partie la composante structurelle de l'EMO et les différences territoriales. Compte tenu de ces appariements, il est possible de repérer les sur ou sous-effectifs en EMO selon les contextes.

Spécialisations et complémentarités territoriales

Pour apporter quelques éléments de réponse sur les sur ou sous-spécialisations des métropoles en EMO, au regard de leur système productif exportateur, nous avons testé deux modèles. Le premier vise à expliquer ou déterminer les emplois de l'EMO plus qualifiés et le plus souvent située en cœur de métropole, le second modélise les emplois de l'EMO périmétropolitaine. Dans les deux modèles, les variables explicatives sont constituées des emplois de la sphère exportatrice, détaillés par secteur. Les variables d'emplois ont été linéarisées.

• **Modèle 1**

$$Y_i = b_0 + b_1 X_i + \epsilon_i \text{ pour } i = 1, \dots, n$$

Avec

$Y = \ln(\text{emplois EMO cœur de métropole})$

$X = \ln(\text{emplois dans les secteurs de la sphère exportatrice})$

i varie de 1 à 44, prenant ainsi en compte les 22 métropoles et 22 espaces périmétropolitains

• Modèle 2

$$Y_i = b_0 + b_1 X_i + \epsilon_i \text{ pour } i = 1, \dots, n$$

Avec

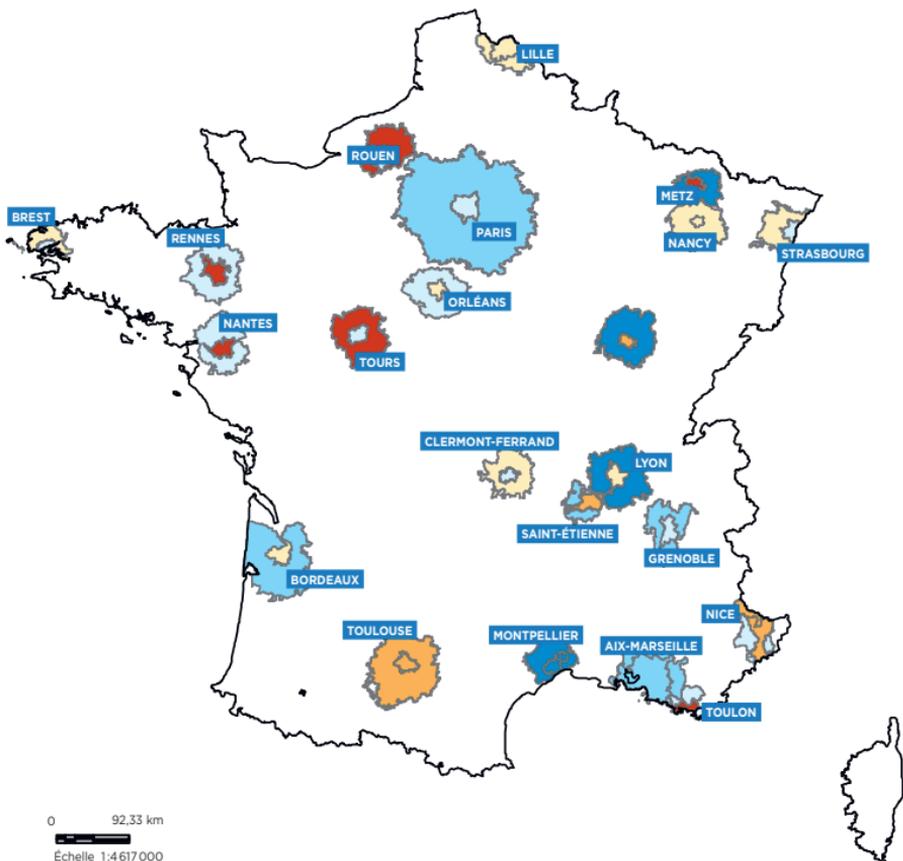
$Y = \ln(\text{emplois EMO périphériques})$

$X = \ln(\text{emplois dans les secteurs de la sphère exportatrice})$

i varie de 1 à 44, prenant ainsi en compte les 22 métropoles et 22 espaces périmétropolitains

Les résultats des régressions confirment la pertinence et la robustesse des deux modèles ($R^2=0,9$ et test de Fischer significatif), montrant qu'il existe donc bien un lien entre l'EMO et la structure exportatrice du territoire. Ces régressions nous permettent de calculer quel devrait être le nombre d'emplois d'EMO cœur de métropole et support au regard des types de secteurs exportateurs du territoire. La différence entre ce nombre d'emplois théoriques et le nombre d'emplois réels nous permet de saisir les performances, ou sur et sous-spécialisations, de chaque métropole, et de chaque couronne dans les deux composantes de l'EMO. Les Cartes 6 et 7 présentent les résultats obtenus.

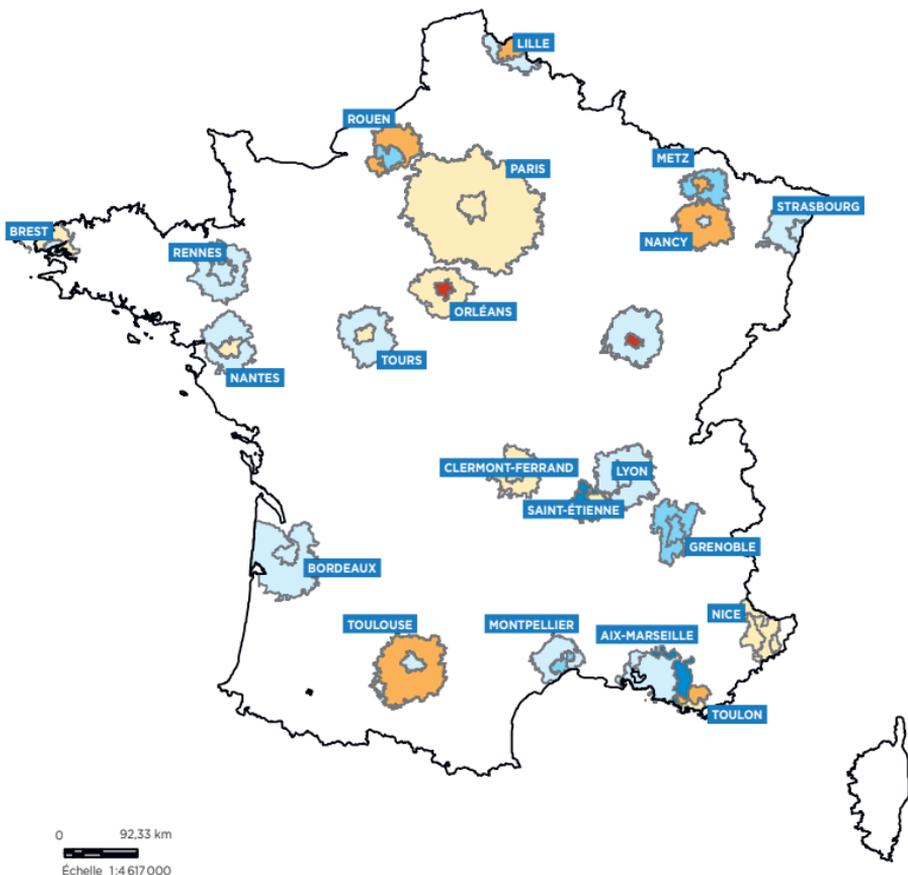
La Carte 6 indique que, au regard de leur économie exportatrice, Nantes, Rennes, Metz et Toulon sont surspécialisées, ou particulièrement performantes, en EMO cœur de métropole. C'est également le cas des couronnes périmétropolitaines de Rouen et de Tours. Ces calculs permettent également de voir les



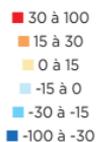
EMO cœur de métropole
Sur ou sous-spécialisation en EMO support

- 30 à 100
- 15 à 30
- 0 à 15
- -15 à 0
- -30 à -15
- -100 à -30

CARTE 6
SPÉCIALISATION DES AIRES
MÉTROPOLITAINES PAR TYPE D'EMO EN 2020 (EN %)



EMO France périphérique
Sur ou sous-spécialisation en EMO support



CARTE 7
SPÉCIALISATION DES AIRES
MÉTROPOLITAINES PAR TYPE D'EMO EN 2020 (EN %)

sous-performances ou sous-spécialisations. L'Île-de-France, en apparence extrêmement bien dotée en EMO, apparaît finalement plutôt sous-spécialisée au regard de son économie exportatrice. Il se peut aussi que des économies d'échelle expliquent ces résultats. Concernant l'EMO support technique, elle est cette fois très présente dans les couronnes de Rouen, de Nancy, de Toulouse, dans la métropole d'Orléans ou de Dijon. Paris et sa région apparaissent à présent légèrement performantes. Grenoble, Aix-Marseille, et de façon encore plus marquée Montpellier, apparaissent particulièrement sous-dotées en termes d'EMO, quelle que soit la composante observée. Les facteurs explicatifs sont à chercher du côté des stratégies d'acteurs, des dynamiques résidentielles et de l'attractivité de ces territoires, des pressions et/ou disponibilités foncières, des flux et échanges avec les territoires voisins pouvant offrir ce type de services (proximité de l'Île-de-France ou de Lyon, par exemple, mais aussi de Nîmes dans le cas montpelliérain).

45 Notons qu'il est possible d'affiner ces nomenclatures dans le cadre de monographies plus approfondies. Les secteurs de l'EMO peuvent être ajustés avec les équipes locales afin de tenir compte de certaines spécificités du territoire. Par exemple, des activités de fabrication peuvent être exportatrices dans une région étudiée, alors que dans une autre la vente s'effectue essentiellement sur un marché local ou régional (la fabrication de bière par exemple). Ces ajustements n'influencent qu'à la marge les volumes d'emplois de l'EMO à l'échelle d'analyse que nous proposons ici.

46 Les calculs réalisés en emploi par habitant donnent les mêmes résultats et confirment donc ces tendances.

L'EMO, une économie résiliente

++++

Avant de conclure sur les préconisations d'action, ce chapitre interroge l'impact de l'EMO sur la résilience économique des métropoles.

Le concept de résilience en économie

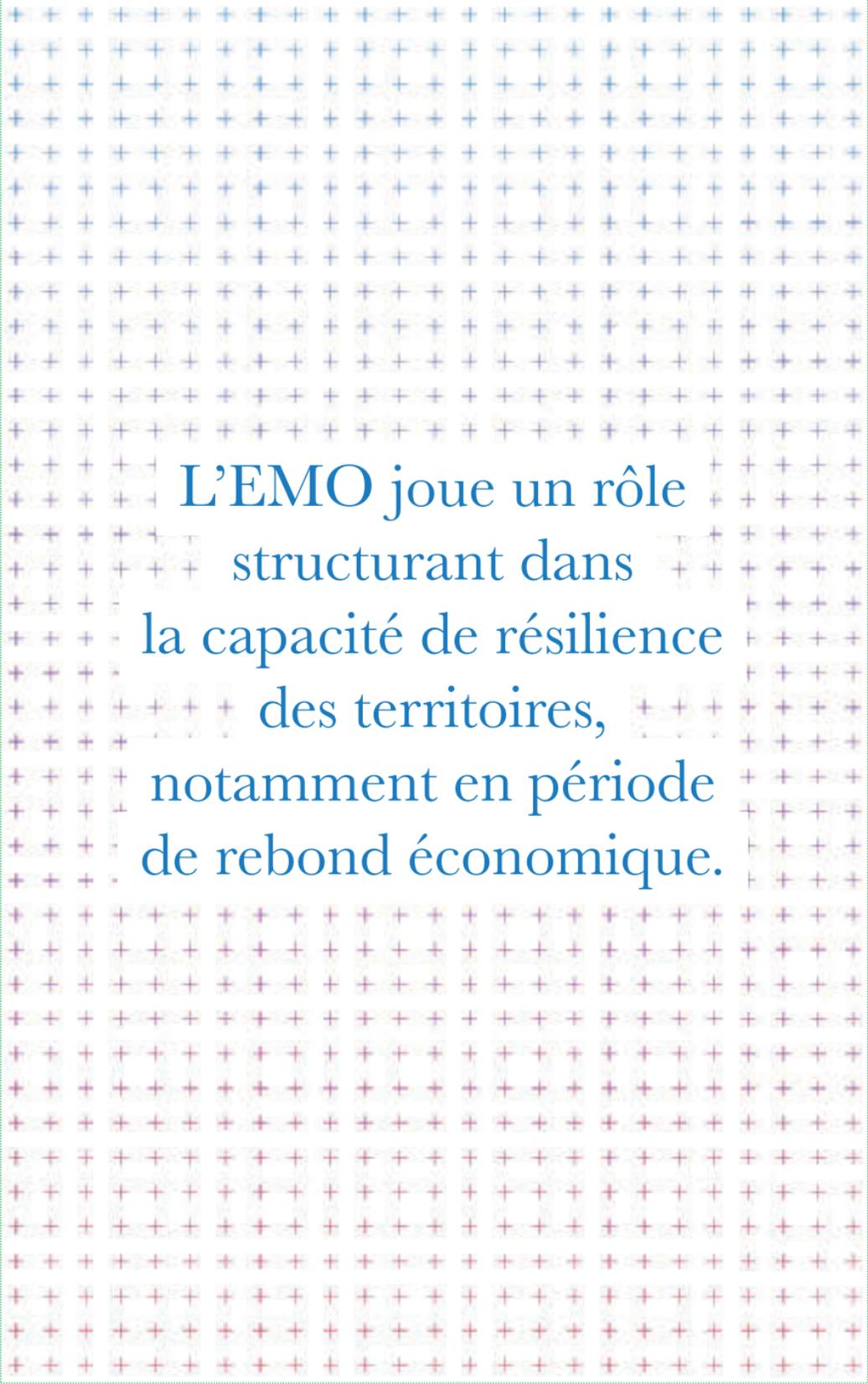
Le terme de résilience est mobilisé depuis très longtemps dans les sciences telles que l'écologie, la mécanique, la psychologie ou encore la géographie physique. En économie, c'est la sévérité de la crise de 2008 et l'hétérogénéité des impacts spatiaux qui ont imposé ce concept dans la littérature académique⁴⁷. Avant 2007, cette notion est quasiment absente des articles de sciences économiques (on compte, par exemple, moins de dix occurrences sur *Web of Science*). Il semble que ce soient Pendall et ses collaborateurs⁴⁸ qui

soulignent, pour la première fois, l'intérêt de la notion de résilience en économie régionale⁴⁹, afin d'étudier l'impact des chocs sur les territoires⁵⁰. Sur la base de ces travaux, nous avons défini, en 2019, la résilience comme « la capacité d'un territoire à faire face à un choc passé, présent ou futur, en absorbant, s'adaptant ou en se transformant profondément⁵¹ ».

Ainsi, si l'intensité du choc et de la reprise est importante, la temporalité et les trajectoires sont tout aussi déterminantes lorsque l'on s'intéresse à la résilience⁵². La notion de cycle de résilience permet d'appréhender ces différentes dimensions (Figure 10). Par ailleurs, les facteurs de résilience économique sont en général⁵³ :

- Compositionnels (ou structurels), reposant sur la composition sectorielle de l'économie locale. On sait qu'une structure économique diversifiée est plus résiliente qu'une structure plus spécialisée⁵⁴. Cependant, si une économie est hautement spécialisée, sa résilience dépend de la nature de sa spécialisation et du type de crise. Le tourisme international ou l'aéronautique furent des secteurs résilients dans le contexte de la crise économique de 2008, mais pas dans celui de 2020.

- Collectifs, désignant ici les relations locales entre les entreprises, les décideurs, voire les citoyens, dans un processus d'innovation sociale. Ces milieux innovateurs sont susceptibles de favoriser



L'EMO joue un rôle
structurant dans
la capacité de résilience
des territoires,
notamment en période
de rebond économique.

l'adaptation ou le changement du territoire face aux crises.

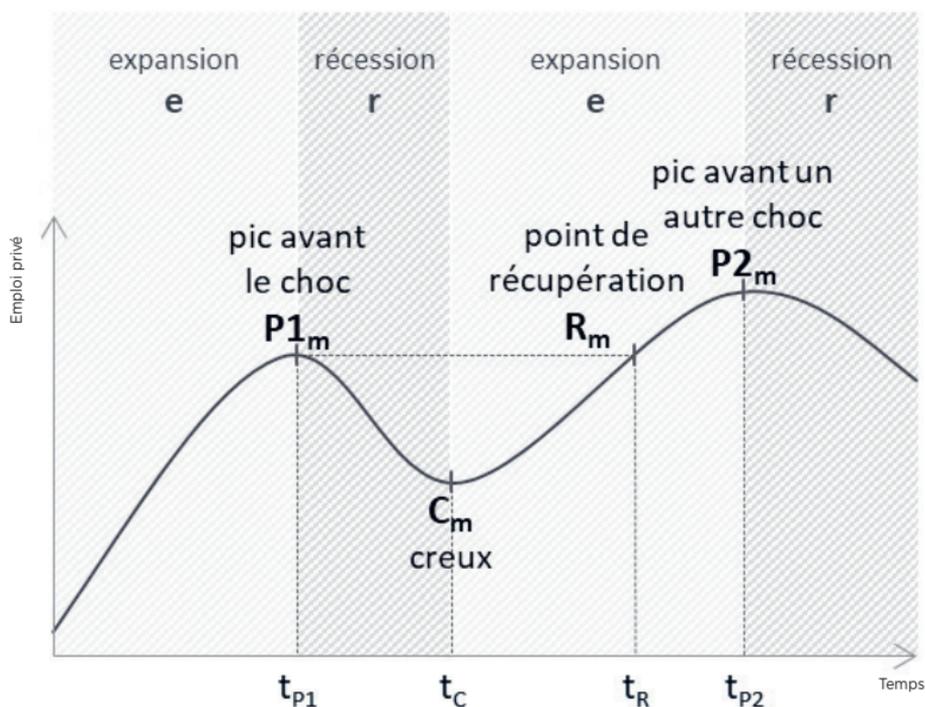
– Contextuels ou facteurs macroéconomiques de transmission de la crise, sur lesquels le territoire n'a que peu de moyens d'agir.

On désigne par t_{P1} , t_C , t_R et t_{P2} les années où les points respectifs $P1_m$, C_m , R_m et $P2_m$ paraissent.

Les économistes démontrent que ce troisième facteur pénalise les grands centres urbains en raison du taux d'ouverture de leur système économique, mais que les deux premiers facteurs augmentent, au contraire, leur capacité à s'adapter très rapidement⁵⁵. Cependant, l'agilité dans l'action et la capacité à construire un milieu innovateur, voire «valuateur⁵⁶», ne sont plus les seuls atouts des grandes agglomérations. Un certain nombre de villes moyennes sont aujourd'hui prêtes à accompagner ce type de dynamiques⁵⁷.

La résilience économique des vingt-deux métropoles françaises

L'objet de l'ouvrage n'étant pas la résilience, nous présentons seulement ici les cycles de résilience des vingt-deux métropoles françaises afin de mieux comprendre le rôle de l'EMO dans ces dynamiques locales. Nous analysons l'un des trois facteurs de résilience, à savoir le facteur compositionnel.



$P1_m$ indique le pic de l'observation avant un premier déclin.

C_m apparaît après le pic $P1_m$ et indique le creux de l'observation avant une première croissance.

R_m apparaît après le creux C_m et désigne le point de récupération, c'est-à-dire lorsque le niveau d'emploi de l'EPCI est revenu à son pic $P1_m$ d'avant le choc.

$P2_m$ apparaît à partir du point R_m - ou après le creux C_m s'il n'y a pas de récupération - et marque la fin du cycle, soit avant un prochain déclin.

FIGURE 10
CYCLE DE RÉSILIENCE D'UN EPCI (m)

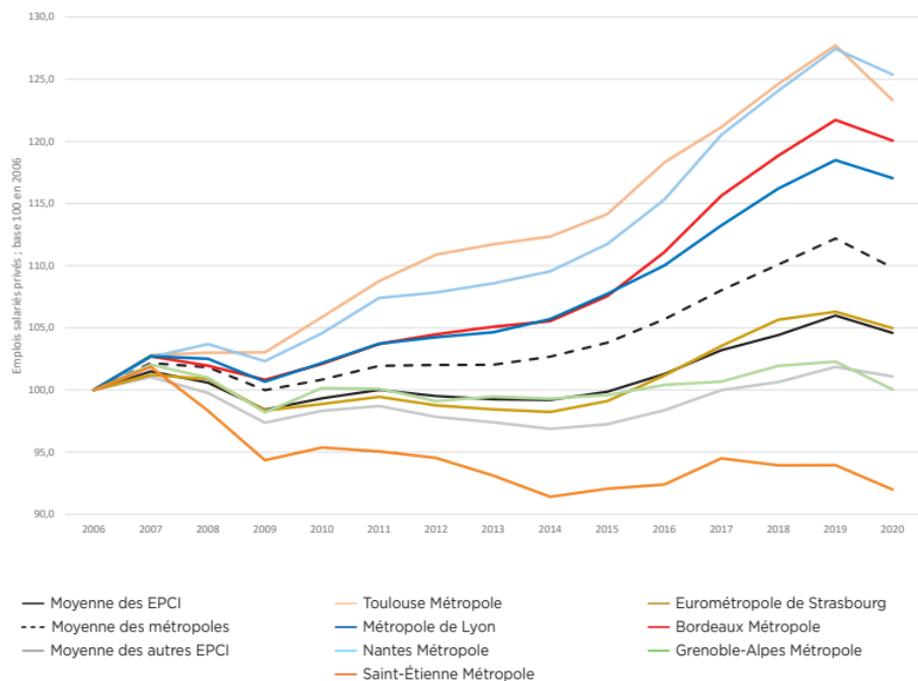


FIGURE 11
CYCLE DE RÉSILIENCE DES MÉTROPOLIS FRANÇAISES

La Figure 11 représente les cycles de résilience de quelques métropoles françaises. Les métropoles ont, dans leur ensemble, une dynamique d'emplois sur le long terme supérieure à celle des autres EPCI. Pour autant, il serait erroné d'en tirer des conclusions trop hâtives. En effet, les analyses menées à l'échelle de l'ensemble des EPCI français a montré la forte hétérogénéité de ces cycles de résilience, que ce soit entre les métropoles ou entre les autres intercommunalités. Cette étude montre que les écarts régionaux sont en réalité plus structurants que les écarts locaux. Si fracture il y a, à la sortie de ces crises, c'est davantage entre de vastes espaces en déprise, depuis plus de trente ans pour certains, et le reste du territoire national, qu'entre les villes et leur hinterland⁵⁸.

Cette figure révèle bien ces divergences de résilience d'une métropole à l'autre. Nantes, Toulouse, Bordeaux, puis Lyon bénéficient d'une croissance exceptionnelle des emplois, tandis que Saint-Étienne, Rouen, mais également Grenoble ou Strasbourg ont eu plus de mal à se remettre du choc de 2008. À Grenoble, par exemple, il a fallu dix ans pour que le territoire retrouve son niveau d'emplois salariés privés de 2007 alors qu'en moyenne les métropoles françaises avaient récupéré de la crise dès 2009. Sur la seule année 2020, Toulouse a été très impactée par la fragilisation du secteur aéronautique, Grenoble, à nouveau, perd de nombreux emplois. Les chiffres consolidés pour 2021, année

de fort rebond, ne sont pas encore disponibles à l'heure où nous rédigeons ce texte. Néanmoins, les premiers signaux montrent que la reprise est intense et que les dynamiques de réindustrialisation à l'œuvre dans le pays jouent en faveur de certains territoires. Grenoble semble en faire partie, mais il faudra attendre les résultats définitifs pour avancer des conclusions plus solides. Ce qui nous préoccupe ici, c'est l'analyse des écarts de résilience. Comment expliquer ces différences d'une ville à l'autre ? Quel rôle a pu jouer la structure économique, et notamment la place de l'EMO dans ces processus ?

Les facteurs structurels des écarts de résilience

La croissance démographique est l'un des moteurs de la création d'emplois, bénéficiant, par exemple, aux métropoles attractives de l'Ouest français, même si ces dynamiques ont leurs propres limites (congestion, pression foncière, saturation parfois du marché du travail, et bien sûr impacts environnementaux). Cependant d'autres facteurs sont à considérer.

La Figure 11 nous invite à distinguer trois grandes périodes d'analyse depuis 2007 : la période de crise (2007-2009), la période de croissance (2009-2019) et le choc de la pandémie (2019-2020). Pour ces trois périodes, nous proposons de détailler les variations d'emplois dans les trois sphères étudiées : l'export

globalisé, l'économie métropolitaine ordinaire et la consommation de proximité. Nous menons ces analyses pour les métropoles et leurs couronnes.

On peut voir sur la Figure 12 que l'EMO constitue la sphère la plus dynamique en période de reprise économique. En revanche, en relation avec les activités exportatrices fortement exposées, l'EMO a tendance à diminuer lors du choc. C'est le cas en 2008, mais aussi en 2020. Ces données montrent également la variabilité de ces tendances d'une métropole à l'autre. À Bordeaux, Nantes, Lyon, Rennes ou Toulouse, les taux de croissance de l'EMO observés entre 2009 et 2019 sont considérables (plus de 25 % de croissance et jusqu'à près de 40 % à Nantes). Dans les autres métropoles, les hausses sont plus modérées, mais néanmoins positives, y compris dans des contextes difficiles comme à Saint-Étienne ou Rouen. On peut donc admettre que la croissance de l'EMO a accompagné la reprise économique dans tous les espaces métropolitains. En ce sens, cette économie constitue un facteur de résilience non pas en termes d'amortisseur au moment du choc, mais en termes de rebond une fois les emplois repartis à la hausse.

Qu'en est-il des deux autres sphères? Sans grande surprise, les activités d'exportation sont globalement, sur l'ensemble de la période observée, orientées à la baisse. Notons néanmoins que ces chiffres masquent la dynamique de réindustrialisation que l'on observe

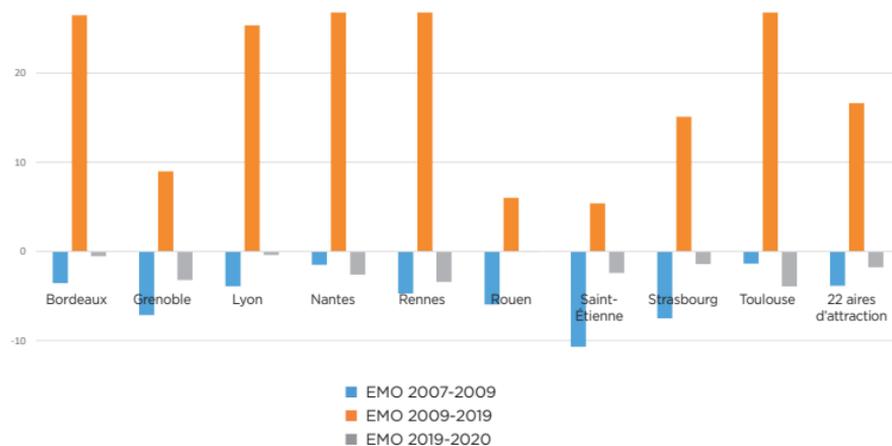
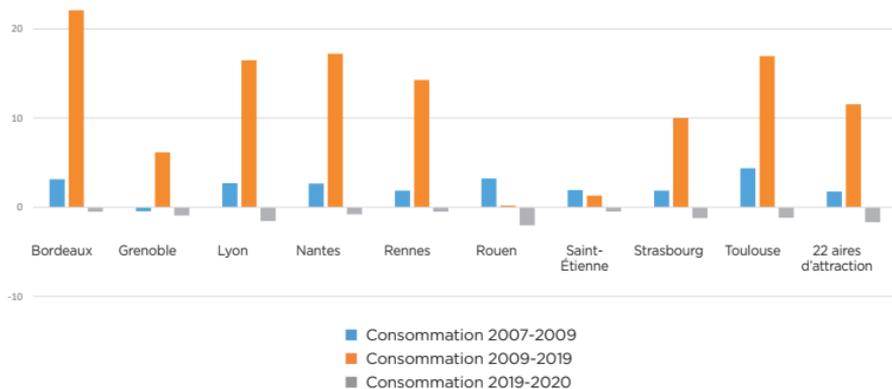
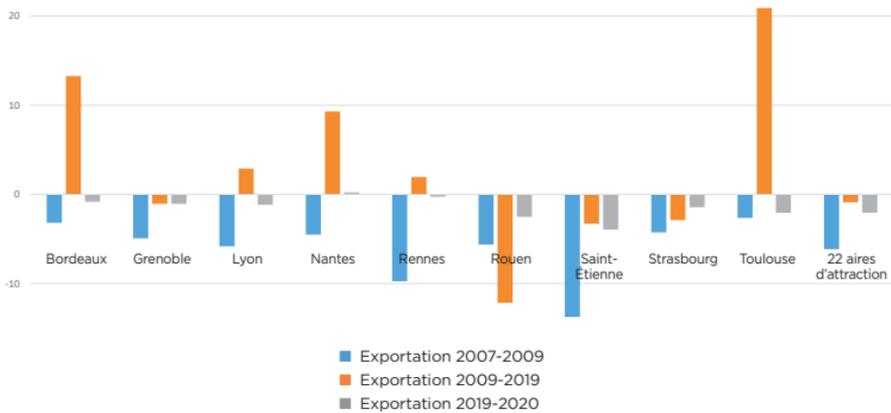


FIGURE 12
VARIATIONS DES EMPLOIS PAR SPHÈRE DEPUIS 2007
À L'ÉCHELLE DES AIRES MÉTROPOLITAINES

en France depuis 2016⁵⁹. Ainsi, la crise de 2008 a fortement pénalisé les activités industrielles exportatrices dans toutes les métropoles, à des degrés néanmoins variables. Saint-Étienne, mais également Rennes, ont connu un fort repli de ce type d'emplois en 2008. Au moment de la reprise, toutes les métropoles n'ont pas non plus bénéficié d'un retour de l'emploi dans ces activités tournées vers l'international. C'est le cas de Rouen, Saint-Étienne, mais également Grenoble ou Strasbourg qui enregistrent des pertes importantes, y compris sur la période 2009-2019. La crise de 2020 touche cette sphère de façon moins sévère qu'en 2008 et avec une plus grande homogénéité d'une aire métropolitaine à l'autre.

Enfin, concernant la sphère de consommation, on sait que les activités tournées vers la demande des ménages ont été un amortisseur de crise en 2008. On retrouve ici ces résultats, puisque les emplois de ce type ne cessent de progresser jusqu'en 2020, en lien avec la pandémie et ses impacts sur ces derniers.

Des secteurs particulièrement dynamiques

Parmi les activités de l'EMO qui tirent la croissance de cette sphère (Tableau 4), on trouve les activités liées à l'emploi. Cette catégorie regroupe l'ensemble des emplois d'intérim, qui, faute d'être affectés dans le secteur qui embauche ces intérimaires, sont ici

	Variation EMO entre 2009 et 2019 dans les 22 aires d'attraction des villes (AAV)		
	Volume d'emplois	Évolution en %	Contributions aux variations positives ou négatives (%)
Activités liées à l'emploi	148 699	51,4	20,8
Conseil, réparation, entretien en informatique	124 336	49,9	17,4
Activités d'architecture, ingénierie et analyses techniques	97 567	38,3	13,6
Activités juridiques, comptables et de gestion	85 155	44,0	11,9
Logistique, transport, courrier	61 657	14,1	8,6
Entretien et nettoyage des bâtiments	53 950	14,0	7,5
Activités administratives et soutien aux entreprises	44 362	28,6	6,2
Sécurité	40 401	32,9	5,6
BTP	17 942	9,7	2,5
Banque, assurance et caisses de retraite	12 540	2,8	1,8
Commerce de gros	9 798	2,7	1,4
Restauration	8 175	10,1	1,1
Électricité, gaz, eau, déchets	7 319	4,4	1,0
Activités de location et location-bail	4 322	12,0	0,6
Extractions et petite industrie	-2 383	-18,8	-3,2
Organisations patronales, syndicats	-6 909	-17,5	-9,4
Publicité et études de marché	-13 974	-13,0	-18,9
Information et communication	-14 440	-9,7	-19,6
Autres (imprimerie, édition, etc.)	-36 104	-18,7	-48,9

TABEAU 4
VARIATION DES EMPLOIS DE L'EMO PAR SOUS-SECTEUR

associés à l'idée d'une économie métropolitaine ordinaire. De fait, il s'agit bien d'un soutien aux activités du territoire. L'industrie et le BTP restent les principaux employeurs de ce type de salariés. Ainsi, près de 150 000 emplois ont été créés avec ce statut d'emplois en intérim, soit une hausse de plus de 50 % en dix ans. Les conséquences sociales, spatiales, sectorielles des emplois d'intérim ne sont pas assez étudiées à l'échelle des territoires, ce qui, encore une fois, contribue à une double invisibilité, celle produite par la statistique et celle des pouvoirs publics. Parmi les autres activités en pleine expansion, on note les activités de services liés à l'informatique, les études techniques et l'ingénierie, les activités comptables et de gestion. Ces fonctions de service plutôt situées dans le cœur des métropoles viennent renforcer la dynamique de concentration des emplois cognitifs dans les grandes villes. Mais on constate également une hausse importante, en volume et/ou en pourcentage, des emplois de logistique, transport, de sécurité et de nettoyage. Seuls les secteurs liés à l'information et à la communication (info-com, publicité, édition...) diminuent de façon remarquable.

Complémentarités entre les métropoles et leurs couronnes

Sur les 870 000 emplois salariés privés créés dans l'EMO en dix ans, 640 000 l'ont été dans les aires métropolitaines (soit 73 % du total) et 500 000 dans

les seules métropoles (soit 57 %). En évolution, la tendance souligne cet effet de concentration, puisque l'EMO progresse de 14,5 % en France entre 2009 et 2019, pour 16,5 % dans les métropoles et 17,2 % dans leurs couronnes. Ainsi, il s'ensuit un double mouvement, à la fois de concentration de ces activités dans les grandes aires métropolitaines, mais également de desserrement au sein de celles-ci. L'essor de l'EMO dans les métropoles ne s'est pas réalisé au détriment ou «sur le dos» de leurs couronnes. Au contraire, des dynamiques de complémentarités peuvent être mises en évidence.

La Figure 13 souligne, à l'échelle des vingt-deux métropoles, les recompositions en cours. Tout d'abord, nous savons que l'économie exportatrice se redresse en France après 2016. Un processus de réindustrialisation s'installe en Europe, de façon certes plus timide en France, mais néanmoins réel⁶⁰. Ce schéma montre que cette dynamique profite plus, pour l'instant, aux métropoles qui voient ce type d'emplois progresser entre 2009 et 2019 qu'à leur couronne périphérique dans laquelle ces emplois continuent de diminuer. Concernant l'EMO et la consommation, nous observons une dynamique inverse, à savoir que ces emplois progressent plus vite dans les périphéries que dans les métropoles. Ces observations s'expliquent par les effets démographiques pour la consommation (ces activités se localisent au plus près de ménages

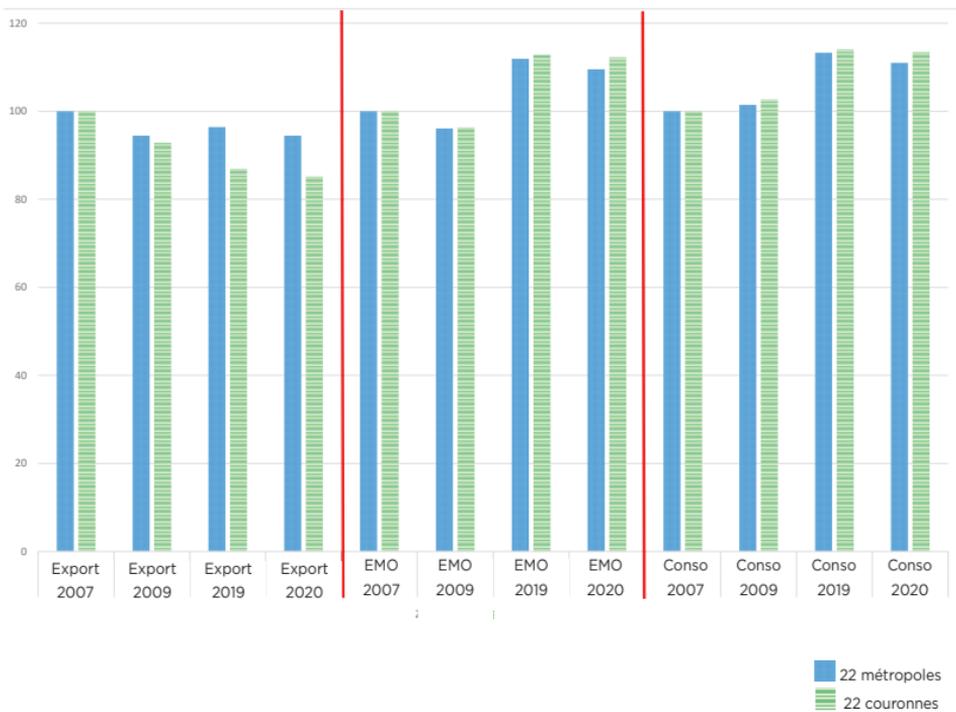


FIGURE 13
VARIATION DES EMPLOIS PAR SPHÈRE ÉCONOMIQUE

toujours plus nombreux en périphérie des villes), ainsi que par des logiques et opportunités de foncier économique pour l'EMO, mais également de mise en concurrence, d'exclusion de ces entreprises des zones d'activités plus centrales.

Rééquilibrage et diversification de l'EMO dans les couronnes périmétropolitaines

Cela étant, nous avons également souligné la grande diversité sectorielle de l'EMO en distinguant notamment les activités «cœurs de métropole» et celles plus «périphériques». Si l'on reprend ces deux familles, on constate que 77 % des emplois d'EMO créés en dix ans appartiennent à la catégorie «cœur de métropole». Dans les métropoles, huit emplois d'EMO créés sur dix et près d'un emploi salarié privé total sur deux appartiennent à cette catégorie! Ce taux tombe à 52 % d'emplois créés dans les couronnes. Cependant, dans celles-ci, l'EMO se diversifie quand même puisque les activités les plus dynamiques sont celles situées habituellement en cœur de métropole.

L'analyse du rythme de ces progressions permet de distinguer les métropoles qui se déspecialisent, partageant de plus en plus une EMO cœur de métropole avec ses couronnes périmétropolitaines,

et d'autres au contraire qui renforcent cette spécialisation centre-périphérie. Toulouse ou Aix-Marseille appartiennent à la première catégorie, car elles affichent des progressions beaucoup plus rapides de l'EMO cœur de métropole dans leur périphérie respective, tandis que Nantes, au contraire, renforce une spécialisation fonctionnelle et spatiale déjà extrêmement marquée.

Ces analyses ont permis de souligner le rôle structurant de l'EMO dans la capacité de résilience des territoires, notamment en période de rebond économique. L'EMO a été la première contributrice au retour de la croissance des emplois après la crise de 2008. Ces dynamiques ont tendance à renforcer la concentration de ces activités dans les grandes aires métropolitaines, avec néanmoins un rééquilibrage interne entre les centres et leur couronne. Plus précisément, ce sont les activités cœurs de métropole, associables à un panier de services cognitifs diversifiés, qui participent le plus fortement à ces tendances. Enfin, l'homogénéité n'est pas de mise et chaque métropole s'inscrit dans des complémentarités diverses en ce qui concerne les ressorts de son développement économique. Des études de terrain seraient à présent nécessaires pour prolonger ces observations, en comprendre les facteurs sous-jacents, les conséquences pour le territoire, ses habitants, ses espaces économiques, les éléments de politique publique qui expliquent

ces différences, et les actions qui pourraient les renforcer, ou au contraire les minimiser. Pour ouvrir ces nouvelles perspectives de recherche et d'action, nous proposons en conclusion de cet ouvrage un essai de synthèse des enseignements à tirer de ces analyses pour l'action publique locale.

47 Elias Giannakis et Adriana Bruggeman, « Determinants of regional resilience to economic crisis: a European perspective », *European Planning Studies*, vol. 25, n° 8, 2017, p. 1394-1415.

L'EMO, une économie résiliente

- 48 Rolf Pendall, Kathryn A. Foster et Margaret Cowell, «Resilience and regions: building understanding of the metaphor», *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 71-84.
- 49 Robert Hassink, «Regional resilience: a promising concept to explain differences in regional economic adaptability?», *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 45-58.
- 50 Riccardo Crescenzi, Davide Luca et Simona Milio, «The geography of the economic crisis in Europe: national macroeconomic conditions, regional structural factors and short-term economic performance», *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, vol. 9, n° 1, 2016, p. 13-32; Abdelilah Hamdouch, Marc-Hubert Depret et Corinne Tanguy (dir.), *Mondialisation et résilience des territoires: trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec, PUQ, 2012; Ron Martin, «Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks», *Journal of Economic Geography*, vol. 12, n° 1, 2012, p. 1-32.
- 51 Magali Talandier, *Résilience des métropoles: le renouvellement des modèles*, Paris, Éditions du PUCA, «Les conférences POPSU», 2019.
- 52 Magali Talandier et Yatina Calixte, «Depuis trente ans, les crises successives font diverger les trajectoires économiques des territoires», *Theconversation.com*, 20 avril 2022.
- 53 Magali Talandier et Yatina Calixte, «Résilience économique et disparité territoriale», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, 2021, p. 361-396.
- 54 Ron Martin, «Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks», art. cité.
- 55 Ugo Fratesi et Giovanni Perucca, «Territorial capital and the resilience of European regions», *The Annals of Regional Science*, vol. 60, n° 2, 2018, p. 241-264.
- 56 Hugues Jeannerat et Olivier Crevoisier, «From competitiveness to territorial value: transformative territorial innovation policies and anchoring milieus», *European Planning Studies*, vol. 30, n° 11, 2022, p. 1-21.
- 57 Marjolaine Gros-Balthazard et Magali Talandier, «Cooperation, proximity, and social innovation: three ingredients for industrial medium-sized towns' renewal?», art. cité, et les travaux de recherche en cours dans le cadre du PIA «Territoires d'innovation» financé par la Caisse des dépôts et consignations (CDC).
- 58 Magali Talandier et Yatina Calixte, «Résilience économique et disparité territoriale», art. cité.
- 59 Marjolaine Gros-Balthazard et Magali Talandier, «Comment les villes sont devenues les premiers moteurs de la réindustrialisation en France», art. cité.
- 60 *Ibid.*

Quels enseignements pour l'action ?

++++

Conséquence de l'externalisation des services à l'industrie, l'essor de l'EMO accompagne depuis plus de trente ans le processus de métropolisation. En se déplaçant au plus près de leurs fournisseurs et de leurs clients, en recherchant la proximité des réseaux routiers et des nœuds de transport, ces activités ont pleinement contribué à la concentration de certains secteurs d'activité et types de métier dans les grandes villes du monde. De ces mécanismes sont nés de nouveaux modes d'organisation du travail, mais aussi de nouveaux besoins en termes d'aménagement urbain. Si la pandémie et avant elle le mouvement des Gilets jaunes ont permis de mettre en lumière l'importance, mais également les contraintes, les fragilités, que subissent les travailleurs de cette économie essentielle, peu d'actions sont menées en direction de ces publics. En termes d'aménagement, les opérations de zonage ou les

standards classiques des espaces dédiés aux activités économiques ne répondent que partiellement aux attentes des entrepreneurs de l'EMO. Les nouvelles réglementations, nécessaires pour engager la transition écologique, apparaissent comme autant de nouvelles difficultés et contraintes à surmonter pour ces entreprises et leurs salariés. Les pressions sur les ressources énergétiques, la hausse du coût du carburant sont, encore une fois, des sujets extrêmement sensibles pour une large partie des travailleurs de l'EMO. Invisibilisées par la statistique, invisibilisées par les modèles dominants dans le champ du développement économique, invisibilisées par la pluralité et la fragmentation sectorielle de l'EMO, ces activités de l'ombre peinent à susciter l'intérêt de l'action publique locale. Pourtant les besoins et enjeux sociaux, économiques, écologiques sont majeurs.

Les éléments de cet ouvrage ont permis de révéler quels pouvaient être les contours de cette économie essentielle, son poids, ses caractéristiques sociales et spatiales, ses dynamiques. Nous avons également pu montrer qu'il existait des synergies productives spécifiques à chaque territoire et que, dans tous les contextes identifiés, l'EMO joue un rôle prépondérant. Des complémentarités se dessinent, se renforcent ou au contraire se recomposent entre les métropoles et leur périphérie. De tous ces éléments, nous pouvons essayer de retenir trois principaux enseignements, dont l'État et les collectivités

pourraient se saisir afin de bâtir une véritable feuille de route pour accompagner l'économie des travailleurs essentiels : le premier porte sur le changement de regard et de méthode ; le deuxième concerne les conditions de travail des actifs ; le troisième, enfin, interroge les politiques d'aménagement en cours dans un contexte de transition écologique.

Rendre visible l'invisible

Par des effets de sous-traitance en cascade, les chaînes de prestataires s'allongent et produisent une anonymisation des actifs de l'EMO. Cette invisibilisation est renforcée par la pluralité, l'éparpillement et le manque d'organisation de ces entreprises, ainsi que par leur éclatement géographique. Par ailleurs, les statistiques aujourd'hui disponibles pour analyser les dynamiques et les compositions du tissu économique local ne rendent pas service à l'EMO et plus généralement aux travailleurs mobiles⁶¹. Déployer des méthodologies et adapter nos nomenclatures à ces nouvelles organisations productives serait nécessaires. La difficulté que rencontrent les chercheurs et les collectivités pour accéder à certaines bases de données publiques renforce le problème. Les données issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) ou les données d'emplois détaillées par grille de métier à des échelles locales existent mais

sont quasiment impossibles à obtenir pour avancer sur ces sujets. Il y a donc une dimension technique, qui pourrait être résolue assez facilement avec l'aide des pouvoirs publics dans le cadre de recherches ou d'études dédiées au sujet. Mais la technique ne suffit pas. En restant focalisés sur des logiques exportatrices, compétitives, et en raisonnant le plus souvent en termes de filières, les services économiques des collectivités locales restent prisonniers des modèles que les chercheurs et experts ont déployés durant des décennies. Nous avons besoin de produire collectivement des modèles d'analyse qui permettent de comprendre la complexité des synergies productives multiscalaires. En invitant les collectivités locales à porter attention à ces travailleurs mobiles et essentiels, en prenant le temps de les caractériser, de les compter et de décrire leurs besoins, les acteurs locaux, reconnaissant leur déficit de connaissance et donc d'action sur ce sujet, parviennent à se saisir de ces enjeux⁶². Après quelques échanges et temps de réflexion, les propositions laissent place à la sidération. Ainsi, dans les ateliers menés à Grenoble, quelques pistes ont été recueillies pour rendre plus visibles ces métiers : identifier les entreprises et les besoins lors des concertations ZFE, étudier les demandes de dérogation à la ZFE, analyser les retours des plans de déplacement (PDME⁶³), mais également revoir les questions posées et les modes de collecte des enquêtes de mobilité...

Rendre service à ceux qui nous rendent des services

L'éclatement géographique des lieux d'exercice des métiers de l'EMO contribue à augmenter le nombre de travailleurs mobiles. C'est le cas pour le BTP, le transport, la logistique, les activités de sécurité, d'entretien, de réparation... Par ailleurs, les actifs de ces secteurs sont nombreux à être soumis à des horaires décalés liés au travail de nuit, aux tranches horaires réduites... Les entretiens qualitatifs menés en Île-de-France et à Bordeaux⁶⁴ ont montré comment tous ces éléments affectent les conditions d'emploi. Un grand nombre de ces travailleurs sont soumis à des temps partiels et à des contrats auprès de multiples employeurs (en particulier les agents de sécurité et les agents d'entretien). Ce travail de terrain a souligné le fait que de nombreux actifs mobiles connaissent de profondes difficultés, qui interpellent l'action publique. Les problématiques varient en fonction des secteurs, des niveaux de qualification et des territoires sur lesquels les salariés évoluent. Certaines solutions sont à chercher dans la réglementation nationale (lutte contre les horaires décalés, mise en œuvre du Code du travail pour les actifs ayant plusieurs employeurs, accompagnement de la structuration d'organisations collectives...), mais d'autres se jouent à l'échelle locale et concernent directement les politiques d'aménagement. Là encore, de

nombreuses propositions issues des ateliers grenoblois pourraient être mises en œuvre : développer des villages dédiés à ces activités, mobiliser les grandes entreprises et leur politique de RSE pour les sensibiliser aux conditions de travail de leurs sous-traitants, organiser un forum local de l'EMO, etc.

Innover par l'aménagement urbain

Enfin, le travail mené à Bordeaux pour La Fabrique⁶⁵ a permis de rassembler des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement. Ensemble, nous avons commencé à imaginer quels pourraient être les leviers d'amélioration en matière d'urbanisme et d'aménagement. On peut citer l'importance des politiques d'accès aux centres ou aux zones périphériques : règles de stationnement, adaptation des grilles horaires des transports en commun. Ont également été mis en évidence les besoins d'espaces dédiés à ces travailleurs ou de réseaux de lieux de service pour pouvoir se reposer, se rencontrer, recharger les téléphones ou les appareils électroniques. La possibilité de travailler à l'échelle des programmes locaux de l'habitat (PLH) autour d'une offre de logements sociaux pour des travailleurs fragilisés compte également parmi les pistes de réflexion à poursuivre. Concevoir des offres tarifaires adaptées pour donner accès aux flottes de véhicules en

autopartage, repenser l'aménagement des zones d'activités, travailler sur une architecture adaptable des bâtiments dédiés à cette économie, réfléchir à une mise en partage des ressources et notamment des lieux de stockage sont autant de leviers identifiés par les professionnels. Ces quelques pistes soulignent à quel point le champ des innovations publiques en la matière est large. Cette urgence à innover est renforcée par la montée en puissance des enjeux écologiques. Parmi les personnes rencontrées lors de ce travail d'enquête, nombreuses sont celles qui craignent – à juste titre – que les politiques de transition les fragilisent encore davantage. Comment mettre en pratique les ZFE et le ZAN dans une optique d'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés de l'EMO ?

Même si le champ de l'EMO reste vaste et hétérogène, on a pu observer un certain nombre de problématiques communes à ces métiers. En l'état, cette économie essentielle n'a rien d'un idéal collectif, ce qui ne fait que renforcer le besoin d'en prendre la mesure et d'en accompagner les impacts, car il serait erroné de croire que le fait de ne pas la traiter en amoindrit l'importance. Ne pas vouloir la voir affecte les travailleurs dans leur quotidien sans en limiter l'ampleur et l'expansion. Cet ouvrage met en lumière une forme d'impensé de l'action publique. Il révèle l'importance de cette dernière, sa place dans la société et dans les villes, ses points forts, mais aussi

les sujets à mettre en débat. L'EMO constitue l'une des faces cachées de la métropolisation et cristallise à elle seule de nombreuses problématiques sociales et environnementales auxquelles sont confrontées toutes les intercommunalités : inégalités et précarité des travailleurs, étalement urbain, mobilité et transport, artificialisation des terres agricoles, hypertrophie des flux liée à la déconnexion des lieux de production et de consommation... C'est de l'attention portée à l'EMO et à ses travailleurs que dépend notre capacité à apporter des réponses à ces enjeux fondamentaux de l'aménagement. Notre capacité à accompagner cette économie de flux et de mobilité dans la transition écologique constitue un pilier pour repenser l'avenir de nos villes et de nos territoires.

61 Manon Loisel et Magali Talandier, « Les travailleurs mobiles, un angle mort des politiques publiques », art. cité.

62 Manon Loisel anime les ateliers de construction de politique publique dans le cadre de la valorisation des recherches issues de POPSU Grenoble, en collaboration avec le laboratoire Pacte et Grenoble-Alpes Métropole. L'un des trois ateliers portait sur les travailleurs mobiles de l'EMO.

63 PDME : Plan de mobilité employeur.

64 Études menées sur l'économie métropolitaine ordinaire pour le PUCA, puis pour La Fabrique de Bordeaux Métropole : Manon Loisel, Nicolas Rio et Magali Talandier, « L'économie métropolitaine francilienne ne se limite pas à la Défense! », art. cité.

65 Workshop organisé par La Fabrique de la métropole de Bordeaux par Marion Loisel en présence d'architectes, urbanistes, aménageurs venus de plusieurs villes françaises. Voir « Reconstituer l'ordinaire métropolitain, un enjeu économique pour le territoire de l'agglomération bordelaise? », Lafab-bm.fr, octobre 2021.

Note méthodologique

Ce cahier transversal s'appuie sur les travaux que j'ai pu mener sur le thème de l'économie métropolitaine ordinaire en France. C'est en 2015 que nous avons produit, avec Daniel Béhar, Manon Loisel et Nicolas Rio, la première étude sur le sujet, dans le cadre d'un appel à projets de recherche lancé par le PUCA sur le thème de la ville ordinaire. Ces travaux ont permis d'améliorer l'état des connaissances sur les enjeux de développement territorial, en mettant en lumière un type d'activités et de travailleurs trop peu considérés jusque-là. À la suite de ce premier travail, qui portait exclusivement sur la région Île-de-France, j'ai poursuivi mes recherches à la fois sur le plan conceptuel et empirique en travaillant avec et sur d'autres territoires : Nîmes, Annecy, Lyon, Saint-Étienne, Grenoble... En 2021, ces travaux ont également fait l'objet d'une étude spécifique sur les travailleurs mobiles, menée en collaboration avec Manon Loisel, pour La Fabrique à Bordeaux.

Dans ce cahier transversal, je propose une analyse de l'économie métropolitaine ordinaire étendue cette fois aux vingt-deux métropoles françaises et à leur hinterland, dans le cadre du programme «POPSU Métropoles». Cette approche s'appuie sur un traitement de données statistiques mis à jour

en 2022, ainsi que sur une analyse qui mobilise les différentes expériences et observations de terrain réalisées depuis les premiers travaux de 2015. C'est notamment au sein de la plateforme POPSU Métropoles de Grenoble que j'ai pu approfondir pleinement ce travail et déployer les résultats à une échelle nationale, afin de porter un regard transversal et comparatif à l'échelle des quinze plateformes du programme.

« POPSU Métropoles » de Grenoble est un projet soutenu par le GIP EPAU, Grenoble-Alpes Métropole et l'Agence d'urbanisme de la région urbaine grenobloise (AURG). Il implique plusieurs laboratoires de recherche, à savoir l'UMR Pacte, Grenoble École Management et AAU-Cresson. Je tiens ici à remercier l'ensemble des chercheurs ayant participé à ce projet, ainsi que tous les étudiants et stagiaires qui nous ont accompagnés. Je remercie également les équipes de la métropole de Grenoble, en particulier Hélène Clot, Philippine Lavoillotte, Clément Frossard, ainsi que tous les techniciens et élus qui nous ont fait confiance. Je remercie l'AURG pour son accompagnement tout au long du processus, mais également pour la codirection d'une thèse Cifre, ainsi que pour la réalisation du webmagazine *Émergences* qui présente l'ensemble des résultats du programme grenoblois. Enfin, je remercie chaleureusement l'équipe du PUCA-POPSU qui nous accompagne et se mobilise pour nous

donner les moyens de mener à bien ce programme de recherche-action, en particulier Nicolas Maisetti, Aurore Meyfroidt, Julien Moulard, Jean-Baptiste Marie et Hélène Peskine, ainsi que les responsables scientifiques, Marie-Christine Jaillet et Jean-Marc Offner.

Bibliographie

- Abel Jaison R. et Gabe Todd, « Agglomeration of knowledge », *Urban Studies*, vol. 48, n° 7, 2011, p. 1353-1371.
- Ács Zoltán J., *Regional Innovation, Knowledge and Global Change*, Londres, Routledge, 2000.
- Ambrosino Charles, Linossier Rachel et Talandier Magali, « Grenoble : la technopole qui se rêvait métropole », *Géographie, économie, société*, vol. 18, n° 3, 2016, p. 409-427.
- Béhar Daniel, Loisel Manon, Rio Nicolas et Talandier Magali, « La ville ordinaire saisie par l'économie : entre système mondialisé et ancrage local », rapport final du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, PUCA, octobre 2015.
- Boyer Pierre C., Delemotte Thomas, Gauthier Germain, Rollet Vincent et Schmutz Benoît, « Les déterminants de la mobilisation des Gilets jaunes », *Revue économique*, vol. 71, n° 1, 2020, p. 109-138.
- Campagnac-Ascher Élisabeth, *Économie de la connaissance : une dynamique métropolitaine?*, Paris, Le Moniteur, 2015.
- Carroué Laurent, *La France : les mutations des systèmes productifs*, Paris, Armand Colin, 2013.
- Coffey William J. et Shearmur Richard G., « The growth and location of high order services in the Canadian urban system, 1971-1991 », *The Professional Geographer*, vol. 49, n° 4, 1997, p. 404-418.
- Colletis Gabriel, *L'Urgence industrielle!*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2012.
- Cooke Philip et Leydesdorff Loet, « Regional development in the knowledge-based economy: the construction of advantage », *The Journal of Technology Transfer*, vol. 31, n° 1, 2006, p. 5-15.
- Cooke Philip, Heidenreich Martin et Braczyk Hans-Joachim (dir.), *Regional Innovation Systems: The Role of Governances in a Globalized World*, Londres, Routledge, 2004.

Bibliographie

- Crescenzi Riccardo, Luca Davide et Milio Simona, «The geography of the economic crisis in Europe: national macroeconomic conditions, regional structural factors and short-term economic performance», *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, vol. 9, n° 1, 2016, p. 13-32.
- Crevoisier Olivier et Rime Delphine, «Anchoring urban development: globalisation, attractiveness and complexity», *Urban Studies*, vol. 58, n° 1, 2020.
- Dablanc Laetitia et Frémont Antoine, *La Métropole logistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Daniels Peter W., *Service Industries: A Geographical Appraisal*, Londres, Routledge, 1985.
- Davezies Laurent, «La diversité du développement local dans les villes françaises», rapport à la Datar, Université Paris-XII, 2003.
- Davezies Laurent, *La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, 2008.
- David Paul A. et Foray Dominique, «An introduction to the economy of the knowledge society», *International Social Science Journal*, vol. 54, n° 171, 2002, p. 9-23.
- Florida Richard, «The creative class» dans LeGates Richard T. et Stout Frederic (éd.), *The city Reader*, Londres, Routledge, 2015, p.197-204.
- Florida Richard, *Cities and the Creative Class*, New York-Londres, Routledge, 2005.
- Florida Richard, Adler Patrick et Mellander Charlotta, «The city as innovation machine», *Regional Studies*, vol. 51, n° 1, 2017, p. 86-96.
- Fratesi Ugo et Perucca Giovanni, «Territorial capital and the resilience of European regions», *The Annals of Regional Science*, vol. 60, n° 2, 2018, p. 241-264.
- Giannakis Elias et Bruggeman Adriana, «Determinants of regional resilience to economic crisis: a European perspective», *European Planning Studies*, vol. 25, n° 8, 2017, p. 1394-1415.
- Gros-Balthazard Marjolaine et Talandier Magali, «Cooperation, proximity, and social innovation: three ingredients for industrial medium-sized towns' renewal?», *Urban Science*, vol. 4, n° 2, 2020, p. 1-21.

- Gros-Balthazard Marjolaine et Talandier Magali, « Comment les villes sont devenues les premiers moteurs de la réindustrialisation en France », *Le Journal du dimanche*, 8 septembre 2022.
- Gros-Balthazard Marjolaine, « L'avenir productif des territoires industriels : analyse de la diversité des trajectoires économiques locales », thèse de doctorat en aménagement de l'espace, urbanisme, Université Grenoble-Alpes, 20 novembre 2018.
- Halbert Ludovic, *L'Avantage métropolitain*, Paris, PUF, 2010.
- Hamdouch Abdelilah, Depret Marc-Hubert et Tanguy Corinne (dir.), *Mondialisation et résilience des territoires: trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec, PUQ, 2012.
- Hassink Robert, « Regional resilience: a promising concept to explain differences in regional economic adaptability? », *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 45-58.
- Illeris Sven, *The Service Economy: a Geographical Approach*, Londres, Wiley, 1996.
- Jeannerat Hugues et Crevoisier Olivier, « From competitiveness to territorial value: transformative territorial innovation policies and anchoring milieus », *European Planning Studies*, vol. 30, n° 11, 2022, p. 1-21.
- Krugman Paul, « Increasing returns and economic geography », *Journal of Political Economy*, vol. 99, n° 3, 1991.
- Loisel Manon et Talandier Magali, « Les travailleurs mobiles, un angle mort des politiques publiques », *Horizons publics*, n° 26, 2022, p. 92-97.
- Loisel Manon, Rio Nicolas et Talandier Magali, « L'économie métropolitaine francilienne ne se limite pas à la Défense! », *Metropolitiques.eu*, 17 octobre 2016.
- Martin Ron, « Regional economic resilience, hysteresis and recessionary shocks », *Journal of Economic Geography*, vol. 12, n° 1, 2012, p. 1-32.
- Milet Hélène, Meyfroidt Aurore et Simon Eva, « Exode urbain ? Petits flux, grands effets : les mobilités résidentielles à l'ère (post-)Covid », *Urbanisme-puca.gouv.fr*, 2022.
- Moulier Boutang Yann, *Le Capitalisme cognitif : la nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

Bibliographie

- Myrdal Gunnar, *Economic Theory and Underdeveloped Regions*, Londres, Gerald Duckworth, 1957.
- Nadou Fabien et Talandier Magali (dir.), « Inter médiation territoriale : des lieux, des liens, des réseaux, des acteurs », *Géographie, économie, société*, vol. 22, n^{os} 3-4, 2020.
- Nesse Katherine, « Expanding the economic base model to include nonwage income », *Journal of Regional Analysis and Policy*, vol. 44, n^o 2, 2014, p. 93-108.
- Pendall Rolf, Foster Kathryn A. et Cowell Margaret, « Resilience and regions: building understanding of the metaphor », *Cambridge Journal of Regions Economy and Society*, vol. 3, n^o 1, 2009, p. 71-84.
- Polèse Mario et Shearmur Richard, *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*, Paris, Economica, 2009.
- Ruault Jean-François, « Beyond tourism-based economic development: city-regions and transient custom », *Regional Studies*, vol. 52, n^o 8, 2018, p. 1122-1133.
- Sassen Saskia, *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- Scott Allen J., *Social Economy of the Metropolis: Cognitive-Cultural Capitalism and the Global Resurgence of Cities*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Segessemann Alain et Crevoisier Olivier, « L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n^o 4, 2013, p. 705-735.
- Shearmur Richard et Doloreux David, « The geography of knowledge revisited: geographies of KIBS use by a new rural industry », *Regional Studies*, vol. 55, n^o 3, 2021, p. 495-507.
- Shearmur Richard, Charron Mathieu et Pajevic Filipa, « Pourquoi seules les villes sont-elles qualifiées d'intelligentes ? Un vocabulaire du biais urbain », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 64, n^o 2, 2020, p. 310-322.
- Simmie James et Strambach Simone, « The contribution of KIBS to innovation in cities: an evolutionary and institutional perspective », *Journal of Knowledge Management*, vol. 10, n^o 5, 2006, p. 26-40.

- Talandier Magali et Davezies Laurent, *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, Paris, La Documentation française, 2009.
- Talandier Magali et Calixte Yatina, «Depuis trente ans, les crises successives font diverger les trajectoires économiques des territoires», *Theconversation.com*, 20 avril 2022.
- Talandier Magali et Calixte Yatina, «Résilience économique et disparité territoriale», *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, 2021, p. 361-396.
- Talandier Magali, *Résilience des métropoles: le renouvellement des modèles*, Paris, Éditions du PUCA, «Les conférences POPSU», 2019.
- Talandier Magali, «(In)capacité métropolisante de l'économie de la connaissance», dans Campagnac-Asche Élisabeth (dir.), *Économie de la connaissance: une dynamique métropolitaine ?*, Paris, Le Moniteur, 2015, p. 10-17.
- Talandier Magali, «Métropolisation et inégalités territoriales: bilan de trente années de recomposition territoriale», *Regards croisés sur l'économie*, vol. 1, n° 28, 2021, p. 128-136.
- Talandier Magali, «Un nouveau modèle de développement hors métropolisation: le cas du monde rural français», thèse de doctorat en architecture, aménagement de l'espace, Université Paris-XII, 2007.
- Taylor Peter et Derudder Ben, *World City Network: A Global Urban Analysis*, Londres, Routledge, 2015.
- Veltz Pierre et Paris Thomas (dir.), «L'économie de la connaissance et ses territoires», actes du colloque de Cerisy-la-Salle, Hermann, 2011.
- Veltz Pierre, *Paris, France, monde: repenser l'économie par le territoire*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2012.
- Vollet Dominique, «Estimating the direct and indirect impact of residential and recreational functions on rural areas: an application to five small areas of France», *European Review of Agricultural Economics*, vol. 25, n° 4, 1998, p. 528-549.
- Yigitcanlar Tan, Velibeyoglu Koray et Martinez-Fernandez Cristina, «Rising knowledge cities: the role of urban knowledge precincts», *Journal of Knowledge Management*, vol. 12, n° 5, 2008, p. 8-20.

Biographie de l'auteure

Économiste de formation, Magali Talandier est professeure des universités en aménagement du territoire à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de l'université Grenoble-Alpes, rattachée au laboratoire Pacte. Membre senior de l'Institut universitaire de France, elle préside également le comité scientifique « Capitale verte et transition » de la région urbaine grenobloise. Axés sur l'économie des villes et des territoires, ses travaux portent plus largement sur l'analyse des processus de développement territorial et de résilience urbaine.

La collection «Les cahiers POPSU» rassemble les connaissances produites au fil des travaux de recherche-action menés dans le cadre du programme «Métropoles» de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, sous la responsabilité scientifique de Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche CNRS à l'université Toulouse - Jean-Jaurès (Lisst-CIEU) et présidente du conseil de développement de Toulouse Métropole, pour en assurer la diffusion dans les milieux de la recherche et auprès des élus, des professionnels des territoires, ainsi que du grand public. Ces travaux sont menés, dans chacune des métropoles partenaires, par un consortium de chercheurs, d'élus, de praticiens et de tiers parties prenantes, qui réalisent ensemble des recherches permettant d'éclairer les politiques publiques et les évolutions des métropoles. Il s'agit en particulier d'interroger les interdépendances entre celles-ci et d'autres territoires et d'étudier la manière dont elles engagent les transitions écologiques, sociales et démocratiques.

IDENTITÉ GRAPHIQUE

Emmanuel du Bourg

CRÉDITS

Cartes 1 et 2 : élaboration de l'auteur
à partir des données de l'Insee

Figure 1 : élaboration de l'auteur
à partir des données de l'Insee

Figure 2: Johannes Glückler et Ingmar Hammer,
« A pragmatic service typology: capturing the distinctive
dynamics of services in time and space », *The Service
Industries Journal*, vol. 31, n° 6, 2011, p. 941-957.

Figures 3 et 4 : élaboration de l'auteur

Figures 5 et 6 : d'après CNA, Esane, REE (2016)

Figure 7: Acooss 2020, élaboration de l'auteur

Figures 8, 9, 11 et 12: calcul et élaboration
de l'auteur d'après Acooss

Tableaux 1 et 2: d'après Acooss

Tableaux 3 et 4: calcul et élaboration de l'auteur d'après Acooss

Cartes 3, 4, 5, 6 et 7: calculs et élaboration
de l'auteur d'après Acooss

Figure 10: Magali Talandier et Yatina Calixte, « Résilience
économique et disparité territoriale: quelles leçons
retenir de la crise de 2008 ? », *Revue d'économie
régionale urbaine*, n° 3, 2001, p. 361-396.

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

Groupement d'intérêt public l'Europe
des projets architecturaux et urbains (EPAU)
Ministère de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires
Tour Séquoïa
1, place Carpeaux
92800 Puteaux
+ 33 (0)1 40 81 24 37

**PRÉSIDENTE DE L'EUROPE DES PROJETS
ARCHITECTURAUX ET URBAINS**
Hélène Peskine

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'EUROPE
DES PROJETS ARCHITECTURAUX
ET URBAINS**
Jean-Baptiste Marie

**DIRECTEUR DU PROGRAMME
POPSU MÉTROPOLES**
Nicolas Maisetti

**PRÉSIDENT DU CONSEIL STRATÉGIQUE
DE LA PLATEFORME D'OBSERVATION
DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES**
Jean-Marc Offner

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE
DU PROGRAMME POPSU MÉTROPOLES**
Marie-Christine Jaillet

ÉDITIONS AUTREMENT

PARTENARIATS ÉDITORIAUX
Henri Julien et Emmanuelle Rolland

ÉDITION Virginie Maubourguet et Marion Cipriani	ADAPTATION ET MISE EN PAGE Claude-Olivier Four
--	--

RELECTURE Alice Breuil	FABRICATION Chloé Brossard
----------------------------------	--------------------------------------

Autrement, une marque des éditions Flammarion
© Flammarion, Paris, 2023
Tous droits réservés
ISBN: 978-2-080425195
N° d'édition: 596436
Dépôt légal: juin 2023
www.autrement.com
partenariats@autrement.com

Achévé d'imprimer par GPS Group en juin 2023